



## Projet CER'Veau

Outil de suivi et de recueil de l'utilisation des médicaments vétérinaires en élevage de veaux de boucherie

# CAHIER DES CHARGES

Rédigé par : Magdéléna CHANTEPERDRIX  
Célia KARSENTI

Février 2022



**Février 2022**

Département Qualité des Elevages et des Produits  
Service Qualité des Carcasses et des Viandes  
**Magdélena CHANTEPERDRIX**

Département Data et numérique  
Service Etudes et Projets d'Informatisation  
**Célia KARSENTI**



# CAHIER DES CHARGES

## OUTIL DE SUIVI ET DE RECUEIL DE L'UTILISATION DES MEDICAMENTS VETERINAIRES EN ELEVAGE DE VEAUX DE BOUCHERIE

Avec le soutien financier de :



## Sommaire

<b>1</b>	<b>Contexte.....</b>	<b>7</b>
1.1	Quelques chiffres clés sur la production française de veaux de boucherie .....	7
1.2	L'enjeu du suivi sanitaire dans la filière veaux de boucherie.....	7
1.3	Les objectifs du projet.....	8
<b>2</b>	<b>Architecture de l'outil de suivi et de recueil .....</b>	<b>9</b>
<b>3</b>	<b>Rôle des différents acteurs .....</b>	<b>10</b>
<b>4</b>	<b>Fonctionnalités de l'outil de suivi et de recueil.....</b>	<b>11</b>
4.1	Connexion et paramétrages des comptes .....	11
4.1.1	Compte « Eleveur » .....	11
4.1.2	Compte « Intégrateur/groupement de producteurs ».....	12
4.1.3	Compte « IDELE » .....	12
4.2	Ecran d'accueil.....	13
4.3	Mouvements d'animaux .....	13
4.3.1	Entrée des animaux et création d'une nouvelle bande .....	14
4.3.2	Mouvements d'animaux dans l'élevage.....	14
4.3.3	Clôture d'une bande.....	15
4.3.4	Saisie des morts.....	15
4.4	Pharmacie .....	16
4.4.1	Gestion des ordonnances.....	16
4.4.2	Sélection des médicaments « les plus utilisés ».....	16
4.4.3	Dictionnaire des médicaments.....	17
4.4.4	Stock de médicaments .....	17
4.5	Gestion des traitements individuels ou collectifs .....	17
4.5.1	Saisie d'un nouveau traitement individuel ou collectif.....	18
4.5.2	Rappel des traitements en cours ou à venir.....	19
4.5.3	Historique des traitements.....	20
4.6	Bilan : calculs d'indicateurs et édition du cahier sanitaire .....	20
4.6.1	Calculs d'indicateurs.....	20
4.6.2	Edition du registre sanitaire .....	21
4.7	Plateforme spécifique des intégrateurs, groupements de producteurs et IDELE.....	22
4.7.1	Calculs d'indicateurs.....	22
4.7.2	Edition d'un ou de plusieurs registres sanitaires .....	22
4.7.3	Extraction des données .....	23
4.8	Répartition des fonctionnalités connecté/déconnecté .....	23
4.9	Répartition des fonctionnalités par profil .....	24
<b>5</b>	<b>Description des entrées/sorties .....</b>	<b>25</b>
5.1	Entrées de l'outil .....	25
5.1.1	Identification des animaux.....	25
5.1.2	Base de données des médicaments .....	26
5.2	Sorties de l'outil : extraction vers IDELE, les intégrateurs et groupements de producteurs.....	27

5.2.1	Fichier IDENTIFICATION.....	27
5.2.2	Fichier ANIMAUX.....	28
5.2.3	Fichier TRAITEMENTS .....	28
5.2.4	Fichier STOCK.....	29
<b>6</b>	<b>Description des données pour l'outil de saisie.....</b>	<b>30</b>
6.1	Données ELEVAGE .....	30
6.2	Données INTEGRATEUR ou GROUPEMENT DE PRODUCTEUR.....	31
6.3	Données IDELE.....	32
6.4	Données UNITE_PRODUCTION .....	32
6.5	Données BANDE .....	33
6.6	Données ANIMAUX.....	34
6.7	Données MEDICAMENT .....	35
6.8	Données SOUS-LISTE MEDICAMENTS INTEGRATEUR/GROUPEMENT .....	35
6.9	Données SOUS-LISTE MEDICAMENTS ELEVAGE .....	35
6.10	Données TRAITEMENT .....	36
6.11	Données PHARMACIE .....	37
<b>7</b>	<b>Champs avec liste fermée.....</b>	<b>38</b>
7.1	CAT_ANI.....	38
7.2	SOUS_CAT_ANI.....	38
7.2.1	Bovin lait.....	38
7.2.2	Bovin viande .....	38
7.2.3	Ovin lait .....	39
7.2.4	Ovin viande.....	39
7.2.5	Caprin .....	39
7.2.6	Equin.....	39
7.2.7	Porcin.....	39
7.2.8	Volaille de chair .....	40
7.2.9	Poule pondeuse.....	40
7.2.10	Cuniculture .....	40
7.2.11	Veaux.....	40
7.2.12	Autres .....	40
7.3	VOIE_ADM .....	40
7.4	SUBSTANCE_ANTIBIO .....	41
7.5	UNITE_DOSE.....	41
7.6	PACKSIZEU .....	41
7.7	FREQ.....	41
7.8	MOTIF.....	42
7.9	SYMPTOME (liste à valider ultérieurement).....	42
7.9.1	Digestif.....	42
7.9.2	Respiratoire .....	42
7.9.3	Locomoteur .....	42
7.9.4	Nerveux .....	42
7.9.5	Etat général .....	42
7.9.6	Autre.....	43
7.10	CAUSE_MORT.....	43

<b>7.11 CAUSE_PERTE.....</b>	<b>43</b>
<b>Liste des abréviations .....</b>	<b>44</b>
<b>ANNEXE 1 : Exemple d'écran d'accueil .....</b>	<b>45</b>
<b>ANNEXE 2 : Exemple d'écran sur les mouvements d'animaux .....</b>	<b>45</b>
<b>ANNEXE 3 : Exemple d'écran sur l'Historique.....</b>	<b>45</b>
<b>ANNEXE 4 : Exemple d'écran sur la Pharmacie.....</b>	<b>46</b>
<b>ANNEXE 5 : Exemple d'écran sur les Traitements Individuels .....</b>	<b>46</b>
<b>ANNEXE 6 : Exemple d'écran sur les Traitements Collectifs .....</b>	<b>47</b>
<b>ANNEXE 7 : Exemple d'écran sur les Bilans .....</b>	<b>47</b>
<b>ANNEXE 8 : Aide à la sélection des médicaments.....</b>	<b>48</b>
<b>ANNEXE 9 : Calcul de la dose à administrer et de la date de remise en vente de la viande et des abats</b>	<b>49</b>
<b>ANNEXE 10 : Exemple d'écran d'accueil pour la plateforme spécifique aux intégrateurs, aux groupements de producteurs et à IDELE.....</b>	<b>50</b>

## 1 CONTEXTE

### 1.1 Quelques chiffres clés sur la production française de veaux de boucherie

La production de veaux de boucherie consiste en la valorisation des jeunes veaux, issus le plus souvent du troupeau laitier et élevés dans des ateliers spécialisés pendant environ six mois pour la production de viande de couleur claire. Cette production utilise chaque année **1,2 million de veaux** (soit environ 20% des veaux disponibles et 60% des veaux mâles issus du troupeau laitier) et constitue un débouché pour une grande partie des lactosérums issus de l'industrie laitière et excédentaires par rapport aux besoins en alimentation humaine.

**Avec 2 400 élevages spécialisés** en activité (Chiffres clés du GEB, IDELE, 2019), la France est le deuxième pays producteur de veaux de boucherie au monde après les Pays-Bas. La production de veaux de boucherie est présente sur quasiment l'ensemble du territoire français, avec une prédominance dans les bassins laitiers du Grand Ouest de la France (50% des élevages sont localisés dans les 3 régions Bretagne, Pays de la Loire et Normandie).

La production française est « **intégrée** » à **90%**, c'est-à-dire qu'elle s'opère sous contrat entre des sociétés de production et les éleveurs. Au titre de ces contrats, les entreprises fournissent des jeunes veaux, les aliments, assurent l'encadrement technique, et commercialisent les veaux « gras ». Les éleveurs en contrat avec ces entreprises d'intégration sont propriétaires des installations d'élevage (bâtiments et équipements), et rémunérés pour une prestation d'élevage. Ainsi, l'entreprise intégratrice supporte une grande partie du risque économique de cette production, qu'elle peut gérer en adaptant le plus possible les types de veaux mis en production aux différents marchés. L'éleveur assure la conduite de son élevage qui constitue l'activité principale dans 60% des exploitations françaises de veaux de boucherie.

Une récente enquête portant sur le parc bâtiments veaux de boucherie en France (IDELE, 2020 non publié) indique que les veaux sont **élevés pendant 21 à 25 semaines**, majoritairement dans des bâtiments fermés à ventilation dynamique, en cases collectives de 5 à 10 places sur caillebotis en bois ou plus rarement, sur litière paillée. Leur alimentation est composée principalement de lait reconstitué (lait préparé en élevage à partir d'aliment d'allaitement en poudre), complétée par des aliments dits « solides » associant généralement des matières premières énergétiques (céréales), protéiques (tourteaux, protéagineux) et de la fibre (paille broyée). La taille moyenne des élevages français (relevée dans l'enquête sur un échantillon de 405 élevages) est de **351 places de veaux**. Dans la grande majorité des élevages ( $\approx 90\%$ ), les animaux sont conduits en bande unique<sup>1</sup> (les autres exploitations fonctionnant en bandes multiples, autrement appelées « multibandes »).

### 1.2 L'enjeu du suivi sanitaire dans la filière veaux de boucherie

Les deux plans EcoAntibio (2017 et 2021) recommandent l'utilisation d'outils d'auto-évaluation des usages d'antibiotiques par les éleveurs. Un arrêté ministériel de juillet 2015 demande aux éleveurs de faire état des quantités et catégories d'antibiotiques utilisés sur une période donnée. Bien que la traçabilité des traitements vétérinaires en élevage soit obligatoire depuis 2000, la quasi-totalité des éleveurs collecte ces informations sur papier. Plusieurs éditeurs de logiciels agricoles mettent déjà à la disposition des éleveurs des modules sanitaires pour informatiser le registre de traitements. Mais des freins persistent : les éleveurs doivent notamment spécifier les médicaments utilisés, la voie d'administration, la posologie, la durée de traitement et le temps d'attente... et aucun logiciel actuellement sur le marché ne répond aux besoins de la

---

<sup>1</sup> La conduite en bande est une méthode d'élevage qui consiste à remplir un bâtiment avec un lot d'animaux présentant des caractéristiques similaires (âge, poids...). Ces animaux, propriété des entreprises d'intégration, quitteront le bâtiment sur une même période, pour que celui-ci puisse être nettoyé et désinfecté.

filière veaux de boucherie. Il devient donc de plus en plus fondamental de fournir aux éleveurs des outils d'évaluation et de suivi du recours aux antibiotiques afin de répondre aux enjeux de sécurité sanitaire.

La mise à disposition des éleveurs d'un outil adapté leur permettant de se comparer/se situer dans le cadre d'une démarche de progrès est une priorité clairement affichée dans le plan de la filière veau française. En outre, dans le cadre du premier plan EcoAntibio, l'Institut de l'Élevage (IDELE) et l'ANSES-ANMV ont mis en place un Observatoire pérenne des usages d'antibiotiques dans la filière veaux de boucherie, visant à mesurer les quantités d'antibiotiques utilisées sur un panel de 40 élevages volontaires situés dans le Grand-Ouest. Conformément aux attentes des professionnels et afin d'améliorer la représentativité de « l'Observatoire ATB Veaux » (notamment au niveau géographique et en termes de typologies d'élevages), il est prévu d'élargir le panel d'élevages aux 120 élevages du réseau national INOSYS, répartis sur l'ensemble du territoire français. L'automatisation de la collecte des données des éleveurs issus de ce nouveau panel permettront de réduire le coût de fonctionnement annuel du dispositif. Les données issues de l'outil donneront une vision de l'évolution des pratiques et des résultats à l'échelle de la population, utiles aux organisations professionnelles et aux autorités sanitaires pour asseoir les politiques publiques et communiquer sur les résultats nationaux auprès des autorités de l'UE et à l'international comme éléments de réassurance et de promotion des débouchés de produits français.

### **1.3 Les objectifs du projet**

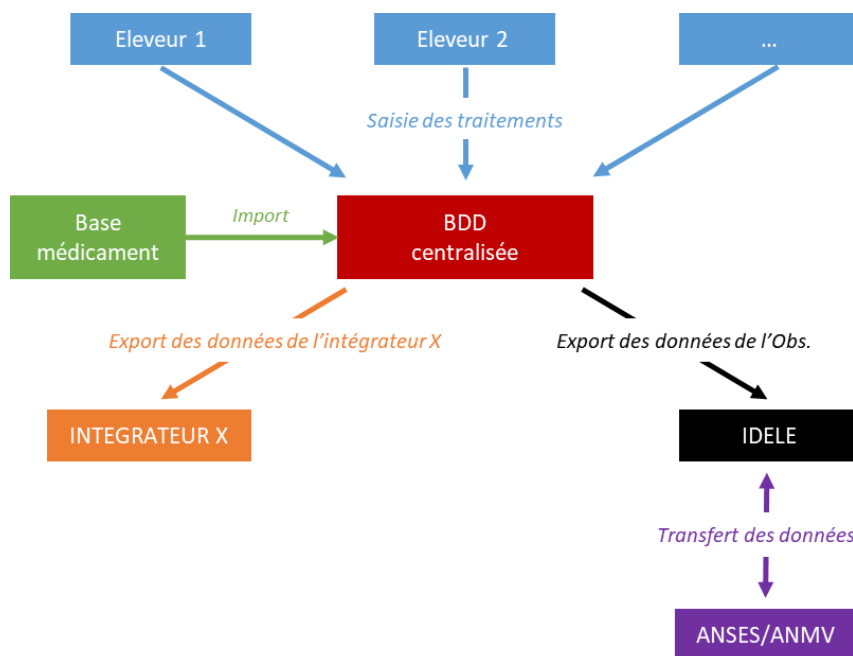
Dans ce contexte et dans la continuité des travaux menés dans la filière veaux de boucherie pour réduire l'usage des antibiotiques, les principaux objectifs du projet CER'Veau, financé par l'interprofession INTERBEV Veaux et porté par IDELE, sont de développer un outil informatique de suivi et de recueil des médicaments vétérinaires, de le tester auprès d'élevages pilotes avant d'envisager son déploiement à l'ensemble des élevages du réseau veaux de boucherie afin d'acquérir des références sur l'usage des médicaments vétérinaires dans la filière vitellière.

**Le présent cahier des charges a pour objectif de décrire cet outil de suivi et de recueil des médicaments vétérinaires en filière de veau de boucherie.**



## 2 ARCHITECTURE DE L'OUTIL DE SUIVI ET DE RECUEIL

L'outil de suivi et de recueil s'intégrera dans un schéma centralisé et connecté avec un outil unique, disposant d'un stockage centralisé des informations :



**Figure 1 : Architecture envisagée de l'outil de suivi et de recueil**

L'outil de suivi et de recueil est un portail web responsive design (ordinateur, tablette et smartphone) avec deux modes de fonctionnement

- Connecté : l'utilisateur accède à l'ensemble des fonctionnalités décrites dans ce document.
- Déconnecté : l'utilisateur accède à une partie des fonctionnalités essentielles en totale autonomie (déconnecté de tout réseau informatique). Un mécanisme de synchronisation devra être proposé.

Etant devant un panel d'utilisateur hétérogène, le navigateur cible n'est pas défini, il devra être le plus large possible.

### **3 RÔLE DES DIFFÉRENTS ACTEURS**

#### **INTERBEV Veaux :**

L'interprofession INTERBEV Veaux n'est pas utilisateur direct de l'outil de suivi et de recueil mais en est le propriétaire : elle décide donc, à ce titre, du modèle économique à mettre en place. Elle aura la charge de définir la liste fermée des comptes « intégrateurs/groupements de producteurs ».

#### **Éleveurs :**

En France, Les éleveurs sont les acteurs centraux du système : ils enregistrent dans l'outil de suivi et de recueil l'ensemble des traitements réalisés, mais aussi les entrées et sorties d'animaux, les réceptions de médicaments, le stock de sa pharmacie... A l'initialisation de l'outil de suivi et de recueil, ils devront également saisir les caractéristiques de leurs exploitations (coordonnées, numéro EDE, nom de l'intégrateur/du groupement de producteur, du vétérinaire ou de la société vétérinaire...). Chaque élevage sera associé à un unique compte « Eleveur », même si plusieurs personnes (éleveurs associés, salariés...) y travaillent.

→ La France compte 2 400 élevages spécialisés en veaux de boucherie en activité (Chiffres clés du GEB, IDELE, 2019). 120 éleveurs de veaux de boucherie participent au réseau national INOSYS. Les veaux de boucherie étant engraisés pendant 21 à 25 semaines, chaque éleveur en système de fonctionnement « bande unique » gère environ 1,8 bande par an.

#### **IDELE :**

IDELE n'est pas utilisateur direct de l'outil de suivi et de recueil. Néanmoins, il a accès aux données des éleveurs participants à « l'Observatoire ATB Veaux ». IDELE possède un compte unique lui permettant d'importer les données *via* une plateforme spécifique. Après vérifications et éventuellement corrections selon des règles internes, IDELE anonymise les données avant de les transmettre à l'ANSES-ANMV, en charge de calculs de différents indicateurs d'exposition aux antibiotiques.

#### **Intégrateurs et groupements de producteurs :**

Les intégrateurs et groupements de producteurs ne sont pas utilisateurs direct de l'outil de suivi et de recueil. Néanmoins, ils ont accès aux données de leurs éleveurs *via* une plateforme spécifique (identique à celle d'IDELE). Chaque intégrateur/groupement de producteurs possèdera un nombre de comptes limité et prédéfini leur permettant d'importer les données. Chaque intégrateur/groupement de producteur assure l'assistance 1<sup>er</sup> niveau des éleveurs.

→ La France compte un quinzaine d'intégrateurs et de groupements de producteurs de veaux de boucherie.

#### **Prestataire informatique :**

Le prestataire informatique n'est pas utilisateur de l'outil de suivi et de recueil. Néanmoins, il est en charge de sa maintenance, de ses corrections éventuelles, de la sauvegarde et de l'archivage des données. Il assure également l'assistance de 2<sup>nd</sup> niveau.

## **4 FONCTIONNALITES DE L'OUTIL DE SUIVI ET DE RECUEIL**

Ce chapitre a pour but de décrire les différentes fonctionnalités de l'outil de suivi et de recueil.

**L'ergonomie de l'outil de suivi et de recueil devra être particulièrement étudiée** pour permettre une saisie intuitive, rapide, fiable et efficace.

Pour les intégrateurs, les groupements de producteurs et IDELE, toutes les fonctionnalités décrites dans les parties [4.2](#) à [4.6](#) ne sont pas accessibles. En effet, ils ne sont pas utilisateurs directs de l'outil de suivi et de recueil et ces fonctionnalités ne leur sont pas utiles. Néanmoins, ils doivent pouvoir accéder aux données de certains éleveurs *via* une plateforme spécifique, dont les fonctionnalités sont décrites en partie [4.7](#).

### **4.1 Connexion et paramétrages des comptes**

Pour accéder à l'outil, l'utilisateur se connectera *via* un identifiant/mot de passe :

- L'identifiant envisagé pourrait être une adresse email.
- En cas d'oubli de son mot de passe, l'utilisateur disposera de la fonction mot de passe oublié pour récupérer son mot de passe *via* son email. Le mot de passe doit être stocké dans la base sous format crypté.

Sur l'écran de connexion devra être disponible au téléchargement les CGU de l'outil (fichier PDF).

Après la saisie de son identifiant et son mot de passe valide, l'utilisateur accèdera à la page d'accueil de l'outil.

#### **4.1.1 Compte « Eleveur »**

- **Initialisation d'un compte « Eleveur » :**

Pour initialiser un compte, l'éleveur devra se connecter et renseigner les informations suivantes :

- Numéro EdE,
- Raison sociale,
- Liste des personnes travaillant sur l'élevage : nom(s) et prénom(s). Si une seule personne est renseignée, cette personne sera désignée comme « référente » de l'élevage. En plusieurs personnes sont renseignées, l'éleveur devra désigner lui-même la personne référente de l'élevage.
- Adresse postale (dont code postal et ville),
- Numéro de téléphone,
- Adresse email,
- Nom de son intégrateur/groupement de producteur (*via* la sélection dans une liste déroulante) : un message devra rappeler à l'éleveur qu'après sa sélection, l'intégrateur/le groupement de producteur sélectionné pourra consulter l'ensemble de ses données.
- Nom et numéro d'ordre du vétérinaire référent ou de la société vétérinaire référente de son élevage,
- Capacité de son élevage (= nombre de places de veaux),
- Type de fonctionnement de l'élevage (bande unique ou multibandes),
- Présence d'autres productions animales (*via* la sélection dans 2 listes déroulantes),
- Organisation de l'élevage de veaux et son découpage éventuel en unités de production distinctes (bâtiment, salle...),
- Consentement explicite (ou non) aux transferts de ses données à « l'Observatoire ATB Veaux » : un message devra rappeler à l'éleveur que son consentement autorisera IDELE à consulter l'ensemble de ses données.
- Zone de commentaire libre.

Ces données correspondent aux données « élevage », « unité de production » et « consentement » ([Description des données pour l'outil de saisie](#)).

- **Modification d'un compte « Eleveur » :**

Une fois le compte « Eleveur » créé, l'éleveur pourra à tout moment modifier tous les éléments renseignés décrits dans le paragraphe précédent, dans la partie « mon compte » de l'outil, accessible de la page d'accueil.

- **Suppression d'un compte « Eleveur » :**

L'éleveur pourra à tout moment supprimer son compte « Eleveur ». Par sécurité, un message d'alerte devra spécifier à l'éleveur que cette action entraînera la perte irréversible de ses données.

En cas de confirmation de suppression, toutes les données relatives au compte « Eleveur » seront supprimées, logiquement dans un premier temps puis définitivement au bout de 1 mois.

#### **4.1.2 Compte « Intégrateur/groupement de producteurs »**

La liste des intégrateurs/groupements de producteurs sera définie par INTERBEV Veaux. Plusieurs comptes seront disponibles pour un même intégrateur ou un même groupement de producteur.

L'initialisation de chaque compte sera réalisée en amont par le prestataire informatique.

Sur ces comptes, chaque intégrateur/groupement de producteur ne pourra pas modifier/supprimer ses informations personnelles mais aura accès à la liste des élevages ayant consenti à transmettre leurs données à « l'Observatoire ATB Veaux ».

Pour chacun de ces élevages, il devra également donner son consentement explicite (ou non) aux transferts des données à IDELE : un message devra rappeler à l'intégrateur/groupement de producteur que son consentement autorisera IDELE à consulter l'ensemble des données de l'élevage en question.

Par ailleurs, sur ces comptes, l'intégrateur/groupement de producteur pourra éliminer certains médicaments de la sous-liste « médicaments veaux ou bovins ».

#### **4.1.3 Compte « IDELE »**

L'initialisation de l'unique compte IDELE sera réalisée en amont par le prestataire informatique.

Sur ce compte, IDELE ne pourra pas modifier/supprimer ses informations personnelles mais aura accès à la liste des élevages pour lesquels l'éleveur et son intégrateur/groupement de producteur ont mutuellement consenti à transmettre leurs données à « l'Observatoire ATB Veaux ».

## 4.2 Ecran d'accueil

**Pour les éleveurs, l'écran d'accueil, accessible après connexion à l'outil, permet de s'orienter vers les grandes fonctionnalités de l'outil** (cf. exemple d'écran en [annexe 1](#)) :

- Mon compte
- Une zone de rappel / barre de recherche
- Mouvements d'animaux
- Saisie d'un traitement individuel
- Saisie d'un traitement collectif
- Historique
- Pharmacie
- Bilans

Cet écran est **l'écran central de l'outil**. L'utilisateur retournera systématiquement sur cet écran après validation, consultation, modification... d'un autre écran si l'action est terminée.

## 4.3 Mouvements d'animaux

Au niveau national, l'identification des bovins est obligatoire afin d'assurer la traçabilité de l'animal de sa naissance à son arrivée dans l'assiette du consommateur. Ainsi, chaque veau est identifié par un numéro national unique porté sur un repère apposé aux deux oreilles (une boucle en plastique agréée). Le **numéro d'identification** se retrouve également sur le document d'identité accompagnant chaque bovin tout au long de sa vie et notifiant au verso tous ses déplacements : le passeport.

Pour la France, le numéro d'identification comporte 10 chiffres, précédés des initiales FR indiquant le code du pays. Pour les autres pays, le numéro d'identification peut comporter jusqu'à 12 chiffres, précédés des initiales du pays en question.

En France, les deux premiers chiffres correspondent au numéro du département. Les quatre derniers chiffres de ce code constituent le **numéro de travail**. Ce sont ces quatre derniers chiffres qui devront être présents sur les écrans de l'outil pour identifier informatiquement chaque animal, notamment pour toutes les fonctionnalités de sélection des animaux.

La **présence de doublons** sur les numéros de travail au sein d'une bande (ou d'un élevage en cas de multibandes) n'est pas à exclure. Dans ce cas, l'outil devra alerter l'éleveur lors de sa saisie et proposer une sélection complémentaire sur les numéros d'identification dans une liste réduite d'animaux afin d'éviter toute confusion.

Dans l'outil de suivi et de recueil, plusieurs écrans seront consacrés à la gestion des mouvements des animaux (cf. exemple d'écran en [annexe 2](#)) :

- Création d'une bande, modification d'une bande et déclaration de l'entrée de veaux dans l'exploitation,
- Déclaration de mouvements d'animaux dans l'élevage (basculer d'un animal d'une salle, d'un bâtiment... à un autre),
- Déclaration des mortalités,
- Clôture d'une bande et déclaration de la sortie des veaux dans l'exploitation.

### **4.3.1 Entrée des animaux et création d'une nouvelle bande**

**Cette fonctionnalité permet à l'éleveur de créer des bandes.** Lors de la création d'une bande, l'éleveur doit obligatoirement :

- Renseigner :
  - o Le numéro/nom de la bande,
  - o La date de début de la bande (correspondant à la date d'arrivée du premier veau),
  - o La date de sortie prévisionnelle (correspondant à la date de sortie du premier veau),
  - o Le poids moyen d'entrée,
  - o Le type de veaux entrés (liste fermée déroulante proposant : Prim'Holstein, Croisés, Mixte ou Race pure).
- Associer des animaux à la bande. Cette action correspond à l'enregistrement des animaux décrite dans la partie [Identification des animaux](#). L'éleveur doit pouvoir, s'il le souhaite, associer ces animaux à une unité de production (bâtiment, salle...), ces unités ayant été créées lors de l'initialisation de son compte. Cette fonctionnalité peut faciliter la sélection des animaux en cas de traitements par unité de production. Si l'éleveur n'a pas créé d'unités de production, la fonctionnalité n'est pas disponible, mais un commentaire peut lui rappeler cette possibilité.

La création de bande sera finalisée quand toutes les données obligatoires seront saisies.

Ces données correspondent aux données « bande » et « animaux » ([Description des données pour l'outil de saisie](#)).

Pour les élevages en multibandes, il est possible de naviguer entre les différentes bandes ouvertes. Pour les élevages en bande unique, il ne sera pas possible de créer une nouvelle bande si la bande précédente n'est pas clôturée.

L'éleveur doit pouvoir consulter ou modifier les données d'une bande avant sa clôture. La modification doit permettre de modifier les éléments déjà saisis au cours de la création de la bande. La modification de l'association des animaux à une unité de production s'effectue sur l'écran mouvement d'animaux dans l'élevage.

### **4.3.2 Mouvements d'animaux dans l'élevage**

**Cette fonctionnalité permet à l'éleveur d'effectuer des mouvements d'animaux dans son élevage, d'une unité de production à une autre.**

Lors d'une déclaration d'un mouvement d'animaux, l'éleveur doit pouvoir :

- Visualiser la liste des animaux dans chaque unité de production qu'il aura préalablement sélectionnée,
- Basculer, s'il le souhaite, un ou plusieurs de ses animaux d'une unité de production à une autre (bâtiment, salle...).

Si l'éleveur n'a pas créé d'unités de production, un commentaire peut lui rappeler cette possibilité. La création de l'unité de production doit être optionnelle.

### 4.3.3 Clôture d'une bande

**Cette fonctionnalité permet à l'éleveur de clôturer une bande.** Lors de la clôture de la bande, l'éleveur doit obligatoirement :

- Renseigner :
  - o Le numéro/nom de bande à clôturer (par défaut, celle en cours),
  - o La date de fin de bande (correspondant à la date de sortie du dernier veau).
- Saisir les animaux morts s'il ne l'a pas déjà fait :
  - o Une première étape consiste à demander si tous les veaux morts ont été saisis (liste visible).
  - o Si la réponse est non, l'éleveur est renvoyé vers l'écran de [Saisie des morts](#). Et à la fin de la saisie de l'animal mort, il revient sur l'écran de clôture de la bande.
- En cas de non saisie au préalable du stock de fin de bande, l'éleveur sera renvoyé vers l'écran de saisie du [Stock de médicaments](#).
- Valider la clôture de la bande en fin de saisie.

La clôture d'une bande ne pourra être finalisée que si, et seulement si, toutes les données obligatoires auront été saisies. Une alerte doit être prévue pour informer l'éleveur qu'il ne pourra plus faire de modifications sur les données de la bande et les traitements associés après sa clôture.

Si une bande n'est pas clôturée 12 mois après sa création, il faut prévoir un rappel à l'éleveur pour qu'il pense à la clôturer.

Pour les élevages en multibandes, aucune saisie de stock n'est à prévoir.

### 4.3.4 Saisie des morts

**Cette fonctionnalité permet de renseigner la mort d'un animal en cours d'engraissement et visualiser la liste des animaux enregistrés morts à la date du jour.** Sur cet écran, l'éleveur doit donc pouvoir :

- Sélectionner un animal dans la liste des animaux présents sur la (ou les) bande(s) en cours,
- Préciser la date de la mort,
- Préciser la cause de mortalité (si connue) *via* une liste déroulante,
- Compléter un espace commentaire libre (si besoin).

Avant chaque enregistrement d'une nouvelle mortalité, il est à prévoir un message d'alerte demandant une confirmation de l'éleveur.

Un animal déclaré mort par l'éleveur ne devra plus être sélectionnable sur les écrans de saisie d'un traitement. Par ailleurs, les rappels de traitements pour ces animaux devront être supprimés.

## 4.4 Pharmacie

Dans l'outil de suivi et de recueil, plusieurs écrans seront consacrés à la gestion de la pharmacie (cf. exemple d'écran en [annexe 4](#)) :

- Gestion des ordonnances,
- Sélection des médicaments « les plus utilisés »,
- Dictionnaire des médicaments,
- Stock de médicaments de fin de bande.

La mise à jour de la liste des médicaments est décrite dans le chapitre [Base de données des médicaments](#).

### 4.4.1 *Gestion des ordonnances*

**Cette fonctionnalité consiste à saisir les médicaments entrant dans la pharmacie.** Ainsi pour chaque médicament délivré, l'éleveur renseigne :

- Le nom du médicament,
- La date de prescription,
- La quantité entrante,
- L'unité (liste déroulante),
- Le N° d'ordonnance (champs libre, donnée alphanumérique),
- Ajout d'un scan/photo de l'ordonnance s'il le souhaite.

Au fur et à mesure du remplissage du tableau, de nouvelles lignes s'incrémentent. Dès qu'une ligne est saisie, une autre doit apparaître.

Pour chaque médicament vétérinaire, un numéro d'ordonnance doit être associé avec sa date de délivrance. Une ordonnance peut être associée à plusieurs médicaments vétérinaires.

Ces données correspondent aux données pharmacie ([Description des données pour l'outil de saisie](#)).

### 4.4.2 *Sélection des médicaments « les plus utilisés »*

**Cette fonctionnalité permet à l'éleveur d'identifier certains médicaments comme « les plus utilisés sur l'élevage » et de renseigner les posologies associées, préconisées par son vétérinaire.**

L'identification de ces médicaments constitue le dernier maillon d'un système d'aide à la sélection des médicaments décrit en [annexe 8](#).

Pour chaque médicament identifié, l'éleveur doit pouvoir lui associer, en concertation avec son vétérinaire :

- Une voie d'administration préconisée (si plusieurs voies d'administration possibles),
- Une dose préconisée par kg de poids vif de l'animal,
- Une fréquence d'administration préconisée (choix parmi une liste fermée – Cf. [FREQ](#)),
- Une durée de traitement préconisée.



#### 4.4.3 Dictionnaire des médicaments

**Cette fonctionnalité permet à l'éleveur de rechercher un médicament et de consulter les informations sur ce médicament notamment *via* un lien internet vers les RCP.**

L'éleveur doit donc pouvoir :

- Sélectionner un médicament (aide à la sélection décrite dans l'[annexe 8](#)),
- Consulter le RCP du médicament sélectionné en cliquant sur le lien internet proposé par l'outil.

Cette fonctionnalité ne pourra fonctionner qu'en mode connecté.

#### 4.4.4 Stock de médicaments

**Cette fonctionnalité consiste à renseigner les pertes de médicaments en cours d'engraissement (flacon cassé, flacon périmé, reprise par le vétérinaire...) et le stock de médicaments de fin de bande.** Ainsi pour chaque entrée, l'éleveur renseigne :

- La date à laquelle il déclare une perte d'un médicament ou il fait l'état du stock de médicament de fin de bande (par défaut, date du jour),
- Le nom du médicament (aide à la sélection décrite dans l'[annexe 8](#)),
- La quantité restante (roulette avec des numéros),
- L'unité du médicament (liste déroulante),
- La cause de la perte éventuelle (liste déroulante). S'il s'agit d'un état du stock, cette information n'est pas à renseigner par l'éleveur.

Au fur et à mesure du remplissage du tableau, de nouvelles lignes s'incrémentent. Dès qu'une ligne est saisie, une autre doit apparaître.

Cette saisie des stocks de fin de bande est obligatoire pour la clôture de la bande.

Pour les élevages en multibandes, aucune saisie de stock n'est à prévoir (les stocks de fin de bande seront considérés nuls).

Ces données correspondent aux données pharmacie ([Description des données pour l'outil de saisie](#)).

### 4.5 Gestion des traitements individuels ou collectifs

Un traitement correspond à une ou plusieurs administrations d'un même médicament vétérinaire, issu d'une prescription vétérinaire (ordonnance). Chaque traitement est caractérisé par une posologie par animal :

- Une voie d'administration,
- Une dose administrée,
- Une fréquence journalière d'administration,
- Une durée de traitement.

*Exemple : L'éleveur déclare avoir traité le veau « 1234 » avec le médicament « A » en lui administrant par voie orale 4 g de ce médicament, deux fois par jour durant 3 jours (soit 6 administrations au total).*

Dans l'outil de suivi et de recueil, deux écrans seront consacrés à la gestion des traitements :

- Saisie d'un traitement individuel (cf. exemple d'écran en [annexe 5](#)),
- Saisie d'un traitement collectif (cf. exemple d'écran en [annexe 6](#)).

Les seules différences entre ces deux écrans résident dans :

- La sélection d'un (écran « traitement individuel ») ou de plusieurs (écran « traitement collectif ») animaux regroupés par unités de production,
- La possibilité de visionner l'historique des traitements d'un veau (uniquement accessible dans l'écran « traitement individuel »).

#### **4.5.1 Saisie d'un nouveau traitement individuel ou collectif**

**Cette fonctionnalité permet à l'éleveur de saisir les traitements qu'il effectue sur ses animaux.** Toute donnée pré-saisie reste modifiable.

Lors de la saisie d'un traitement, l'éleveur devra obligatoirement sélectionner :

- Soit un unique animal dans le cas d'un traitement individuel : si l'animal est déjà enregistré dans la bande (cf. partie [Identification des animaux](#)), l'éleveur aura la possibilité de le sélectionner dans une liste déroulante, basée sur les numéros de travail des animaux présents. Dans le cas contraire, l'éleveur doit avoir la possibilité de saisir lui-même le numéro de travail de l'animal concerné par le traitement. Lorsque l'animal sera enregistré dans la bande *via* le fichier intégrateur, il sera automatiquement associé au traitement, sans que l'éleveur n'ait d'autres manipulations à effectuer (sauf en cas de doublons où il sera demandé à l'éleveur de sélectionner le bon animal traité).
- Soit plusieurs animaux dans le cas d'un traitement collectif :
  - o Soit la bande entière,
  - o Soit une unité de production,
  - o Soit plusieurs animaux n'appartenant pas nécessairement à une même unité de production.

En cas de sélection d'une unité de production ou de la bande entière, l'éleveur doit avoir la possibilité de désélectionner des animaux non concernés par le traitement collectif qu'il souhaite saisir. Pour éviter les erreurs de sélection par l'éleveur, un compteur du nombre d'animaux traités doit être prévu, au fur et à mesure que la sélection est effectuée par l'éleveur.

Par ailleurs, l'éleveur devra obligatoirement sélectionner :

- Le nom du médicament vétérinaire utilisé (aide à la sélection décrite dans l'[annexe 8](#)),
- Le numéro d'ordonnance,
- Le moment de la journée du début de traitement (matin/soir).

L'éleveur devra également soit valider les pré-saisies des informations suivantes soit les modifier le cas échéant :

- La date du début de traitement (par défaut la date du jour),
- La voie d'administration utilisée (si une seule voie d'administration possible. Dans le cas contraire, l'éleveur devra sélectionner la voie d'administration dans une liste déroulante des voies possibles),
- La personne ayant réalisé l'intervention (par défaut, la personne « référente » de l'exploitation).

Par ailleurs, l'éleveur devra renseigner :

- La dose administrée,
- La fréquence d'administration,
- La durée du traitement,
- La date de remise en vente des animaux respectant le délai d'attente.

Concernant ces 4 informations (dose administrée, fréquence d'administration, durée du traitement et date de remise en vente de la viande et des abats respectant le délai d'attente), des préconisations à titre indicatif seront indiquées à côté de la case à remplir par l'éleveur. Pour les trois premières (dose administrée, fréquence d'administration et durée du traitement), ces préconisations seront issues des posologies associées au médicament sélectionné si elles ont été renseignées en amont dans la partie [Médicaments](#)

**Élevage.** Plus spécifiquement, concernant la dose administrée, la préconisation sera calculée automatiquement par l'outil en fonction du médicament sélectionné, de la date de début de traitement et du poids moyen des animaux à l'entrée en atelier d'engraissement (cf. calcul en [annexe 9](#)). Concernant la préconisation de la date de remise en vente des animaux, elle sera issue de la base de données des médicaments de l'ANSES-ANMV.

Ces données correspondent aux données traitements ([Description des données pour l'outil de saisie](#)).

Enfin, l'éleveur pourra également, s'il le souhaite, sélectionner un ou plusieurs motifs de traitement parmi deux listes fermées (la seconde s'affichant en fonction de la sélection dans la première).

Des contrôles de date sont à prévoir afin de s'assurer que :

- les dates de traitement sont postérieures à la date de début de la bande.
- Les dates de remise en vente de la viande et des abats respectant le délai d'attente sont antérieures à la date prévisionnelle de fin de bande.

Aucun traitement ne pourra être saisi sur une bande clôturée.

Pour tous les champs pré-saisi, prévoir un affichage différent que les données à saisir pour inciter les éleveurs à modifier ces cases si elles ne sont pas correctes.

#### **4.5.2 Rappel des traitements en cours ou à venir**

**Cette fonctionnalité permet à l'éleveur de visualiser la liste des traitements qu'il doit faire le jour même.** Il est ainsi possible de faire des notifications de rappel pour les traitements à faire *via* l'application mobile. Ces rappels sont calculés avec les dates de début de traitements, les fréquences d'administration et les durées de traitements saisis par l'éleveur.

Ces rappels peuvent se faire sous forme de simple affichage :

- Nom du médicament à utiliser,
- Du/des numéros de travail des veaux à traiter dans le cas d'un traitement individuel OU du texte "traitement collectif" dans le cas d'un traitement collectif.

Pour chaque rappel de traitement, l'éleveur devra choisir entre :

- « valider et poursuivre » le traitement (uniquement « valider » lors du dernier rappel d'un traitement) : dans ce cas, cela signifie que l'éleveur souhaite continuer le traitement en question et a administré le rappel de traitement. La durée de traitement associée n'est donc pas impactée.
- « interrompre » le traitement : dans ce cas, cela signifie que l'éleveur souhaite stopper le traitement en question et n'a pas administré le rappel de traitement. La durée de traitement associée est donc impactée (et réduite selon les rappels administrés ou non par l'éleveur).

*Exemple : L'éleveur déclare traiter le veau « 1234 » avec le médicament « A » en lui administrant par voie orale 4 g de ce médicament, une fois par jour durant 5 jours (soit 5 administrations au total). Quatre jours après le début du traitement, l'outil signale à l'éleveur qu'un troisième rappel de traitement avec le médicament « A » doit être effectué sur le veau « 1234 ». L'éleveur choisit l'option « interrompre » : il n'effectue pas le troisième rappel, le traitement est considéré comme terminé et le veau « 1234 » aura donc reçu 3 administrations du médicament « A ». La durée de traitement enregistré par l'outil n'est donc pas 5 jours, mais 3 jours.*

### 4.5.3 Historique des traitements

**Cette fonctionnalité permet de visualiser l'ensemble des traitements de la (les) bande(s) en cours, de consulter et/ou de corriger si besoin un traitement préalablement sélectionné.**

Un filtre par bande, unité de production ou animaux est possible.

La consultation et la modification ne sera plus possible dès lors que la bande sera clôturée.

## 4.6 Bilan : calculs d'indicateurs et édition du cahier sanitaire

**Cette fonctionnalité permet à l'éleveur de visualiser divers résultats d'indicateurs sur ses bandes passées et d'éditer son registre sanitaire** (cf. exemple d'écran en [annexe 7](#)).

### 4.6.1 Calculs d'indicateurs

Le bilan d'une bande s'affiche lors de la clôture de la bande et doit ensuite pouvoir être consulté à tout moment. Cette fonctionnalité doit également permettre à l'éleveur de comparer le bilan de la bande sélectionnée (par défaut la dernière bande clôturée) avec une autre bande (possibilité de choisir la meilleure bande, la bande précédente, une moyenne de bandes...). Le bilan est calculé pour tous les médicaments administrés.

Les résultats des calculs d'indicateurs s'affichent sous format de tableau. Seuls les pourcentages de veaux traités dans les différents motifs de traitement s'affichent sous format graphique en camembert.

Pour chaque bande, les indicateurs à calculer seront :

- Nombre de veaux entrés : Il s'agit du nombre total de veaux associés à une bande.
- Nombre de veaux sortis : Il s'agit du nombre total de veaux partis à l'abattoir en fin de bande, c'est-à-dire le nombre d'animaux entrés moins le nombre de veaux morts en cours d'engraissement.

$$\text{Nombre de veaux sortis} = \text{Nombre de veaux entrés} - \text{Nombre de veaux morts}$$

*Nombre de veaux entrés : nombre de veaux associés à la bande*

*Nombre de veaux morts : nombre de veaux morts en cours d'engraissement sur une bande*

- Pourcentage de veaux traités en individuel : Il s'agit du nombre de veaux traités en individuel au moins une fois au cours de son engraissement, exprimé en pourcentage du nombre d'animaux entrés.

$$\text{Pourcentage de veaux traités en individuel} = \frac{\sum \text{Nombre de veaux traités en individuel}}{\text{Nombre d'animaux entrés}} * 100$$

*Nombre de veaux entrés : nombre de veaux associés à la bande*

*\(\sum\) Nombre de veaux traités en individuel : somme du nombre d'animaux traités au moins une fois en individuel*

Une différenciation est à prévoir entre les motifs de traitements individuels, si renseignés par l'éleveur.

- Taux de mortalité :

$$\text{Taux de mortalité} = \frac{\text{Nombre de veaux morts}}{\text{Nombre de veaux entrés}} * 100$$

*Nombre de veaux morts : nombre de veaux morts en cours d'engraissement sur une bande.*

*Nombre de veaux entrés : nombre de veaux associés à la bande*

- Pourcentage de veaux traités dans les différents motifs de traitement
- Nombre moyen de jours de traitements antibiotiques par veau (= nCD) :

$$nCD = \frac{\sum \text{Nombre de jours de traitements antibiotiques par veau}}{\text{Nombre d'animaux entrés}}$$

#### **4.6.2 Edition du registre sanitaire**

**Cette fonctionnalité accessible *via* le bilan doit permettre à l'éleveur d'extraire la liste des traitements réalisés pour une bande sous format PDF ou en Excel.**

Le registre sanitaire est un document officiel, l'éleveur doit obligatoirement en disposer durant une durée légale minimale de 5 ans. Dans l'outil de suivi et de recueil, les données seront toujours visibles par l'éleveur sauf si celui-ci décide de supprimer son compte : dans ce dernier cas, les données seront supprimées définitivement.

Dans le cadre de l'outil de suivi et de recueil, ce registre sera constitué de deux parties distinctes. La première partie contiendra permettant d'identifier l'élevage et la bande :

- Numéro EdE de l'éleveur,
- Raison sociale de l'éleveur,
- Liste des personnes travaillant sur l'élevage,
- Nom de l'intégrateur/du groupement de producteur,
- Nom et numéro d'ordre du vétérinaire référent ou de la société vétérinaire référente de son élevage,
- Consentement explicite (ou non) aux transferts de ses données à « l'Observatoire ATB Veaux »,
- Le numéro/nom de la bande,
- La date de début de la bande (correspondant à la date d'arrivée du premier veau),
- La date moyenne d'entrée des veaux (calculée à partir des entrées des veaux),
- Le nombre de veaux entrés,
- Le poids moyen d'entrée,
- Le type de veaux entrés,
- La date de sortie de la bande (correspondant à la date de sortie du premier veau),
- Le nombre d'animaux morts au cours de la bande.

La seconde partie contiendra toutes les données relatives aux traitements collectifs et individuels effectués au cours de la bande :

- Les dates de début et de fin de traitements (date de fin calculée avec la durée de traitement saisie par l'éleveur),
- L'identifiant complet de l'animal, l'identifiant de la bande ou de l'unité de production concernée (le système permet à l'aide de l'identifiant de la bande ou de l'unité de production de retrouver les animaux correspondants),
- Le médicament utilisé en précisant :
  - o La voie d'administration,
  - o La dose administrée,
  - o La fréquence d'administration,
- La date de remise en vente possible de la viande et des abats,
- La personne ayant réalisé l'intervention,
- Le motif du traitement (si renseigné par l'éleveur),
- Le numéro de l'ordonnance.

## 4.7 Plateforme spécifique des intégrateurs, groupements de producteurs et IDELE

La plateforme spécifique pour les intégrateurs, groupements de producteurs et IDELE doit leur permettre de :

- Visualiser divers résultats d'indicateurs,
- Editer un ou plusieurs des registres sanitaires,
- Extraire des données,
- Visualiser les écrans des bandes en cours de l'éleveur pour assurer son rôle de support (sélection d'un seul élevage).

Par ailleurs, pour les intégrateurs et les groupements de producteurs, la plateforme spécifique doit également leur permettre de :

- Visualiser la liste des éleveurs ayant consenti aux transferts de leurs données à IDELE dans le cadre de « l'Observatoire ATB Veaux ». Pour chacun de ces élevages, l'intégrateur/groupement de producteurs doit à son tour consentir (ou non) aux transferts des données à IDELE.
- Sélectionner/désélectionner des médicaments de la sous-liste « Médicaments veaux ou bovins ».

Pour rappel, les intégrateurs/groupements de producteurs n'auront accès qu'aux données de leurs éleveurs. IDELE n'aura accès qu'aux données des éleveurs ayant consenti à transmettre leurs données à « l'Observatoire ATB Veaux » et pour lesquels l'intégrateur/le groupement de producteurs ont également consenti aux transferts des données.

Cette plateforme sera consultée seulement sur PC, elle n'a pas besoin d'être adaptée sur smartphone ou tablette (cf. exemple d'écran en [annexe 10](#)).

Un système de sélection, sur la base de plusieurs paramètres (bandes, éleveurs et/ou années), devra permettre aux intégrateurs, aux groupements de producteurs et à IDELE de déterminer les données qu'ils souhaitent consulter.

### 4.7.1 *Calculs d'indicateurs*

Les indicateurs pour les intégrateurs/groupements de producteurs et pour IDELE sont identiques à ceux calculés pour les éleveurs et décrits dans la [partie 4.6.1](#).

Cependant, le système de sélection de la plateforme spécifique devra permettre de visualiser des résultats moyens d'indicateurs. :

- Si l'intégrateur, le groupement de producteurs ou IDELE sélectionne une unique bande de veau chez un éleveur, il ne visualisera que les résultats du calcul d'indicateurs de cette bande.
- Si l'intégrateur, le groupement de producteurs ou IDELE sélectionne plus d'une bande de veau, il visualisera les résultats du calcul d'indicateurs pour chacune des bandes sélectionnées ainsi que les résultats moyens.

### 4.7.2 *Edition d'un ou de plusieurs registres sanitaires*

Les intégrateurs, groupements de producteurs et IDELE pourront éditer un ou plusieurs registres sanitaires, en fonction des paramètres choisis *via* le système de sélection.

Les informations présentes dans ces registres sont identiques à celles décrites dans la [partie 4.6.2](#).

### 4.7.3 Extraction des données

La plateforme spécifique doit permettre de réaliser une extraction de fichiers CSV (ou XML) comprenant toutes les informations décrite dans la partie [Sortie de l'outil : extraction vers IDELE, les intégrateurs et groupements de producteurs](#)).

Les intégrateurs, les groupements de producteurs ou IDELE pourront réaliser une extraction à tout moment, en sélectionnant les données souhaitées *via* le système de sélection de la plateforme.

Pour IDELE, l'extraction sera faite annuellement, au cours du premier trimestre. Elle correspondra à toutes les bandes terminées au cours de l'année précédente. Au cours du premier trimestre de l'année n, l'éleveur recevra une notification lui demandant si toutes les bandes sorties au cours de l'année n-1 ont été clôturées. Si tel est le cas, l'outil le préviendra qu'à sa prochaine connexion, les données seront envoyées à IDELE. Si tel n'est pas le cas, l'outil lui demandera de clôturer rapidement ses bandes.

## 4.8 Répartition des fonctionnalités connecté/déconnecté

Toutes les fonctionnalités doivent être accessibles en mode connecté. Certaines ne nécessitent pas l'adaptation au terminal mobile alors que d'autres présentent des caractéristiques spécifiques au mobile comme le scan des passeports. Ci-dessous un tableau récapitulatif l'accessibilité attendue pour chaque fonctionnalité :

Fonctionnalité	En mode connecté	En mode déconnecté
Compte	oui	non
Ecran d'accueil	oui	oui
Mouvement d'animaux	oui	non
Médicaments		
Gestion des ordonnances	oui	oui
Dictionnaire des médicaments	oui	non
Sélection médicament intégrateur / groupement de producteurs	oui	non
Sélection des médicaments les plus utilisés	oui	oui
Stock de médicament de fin de bande	oui	oui
Gestion des traitements		
Traitement individuel	oui	oui
Traitement collectif	oui	oui
Rappel	oui	oui
Historique	oui	non
Bilan	oui	non
Extraction	oui	non

#### 4.9 Répartition des fonctionnalités par profil

Fonctionnalité	Elevage	Intégrateur/ groupement	IDELE	Administrateur
Périmètre des données	Lui	Ses éleveurs	Éleveurs de l'observatoire	tous
Compte	oui	oui	oui	oui
Ecran d'accueil	oui	oui	oui	oui
Mouvement d'animaux	oui	non	non	oui
<b>Médicaments</b>				
Gestion des ordonnances	oui	non	non	oui
Dictionnaire des médicaments	oui	non	non	oui
Sous-liste « médicaments Intégrateur/groupement »	non	oui	non	oui
Sous-liste « médicaments Elevage »	oui	non	non	oui
Stock de médicaments de fin de bande	oui	non	non	oui
<b>Gestion des traitements</b>				
Traitement individuel	oui	non	non	oui
Traitement collectif	oui	non	non	oui
Rappel	oui	non	non	oui
Historique	oui	non	non	oui
Bilan	oui	oui	oui	oui
Extraction	non	oui	oui	oui



## 5 DESCRIPTION DES ENTREES/SORTIES

### 5.1 Entrées de l'outil

Afin de faciliter et d'harmoniser les saisies faites par les éleveurs, l'outil devra être alimenté *via* des données extérieures : les données d'identification animale et la liste des médicaments vétérinaires.

#### 5.1.1 Identification des animaux

Pour disposer des données des animaux, deux solutions sont à déployer :

- La lecture optique du code barre du passeport de l'animal à l'aide d'une douchette (ou éventuellement du terminal mobile) pour récupérer les informations disponibles sur le passeport,
- La récupération des fichiers de notification d'entrée (ces fichiers proviendront des logiciels intégrateur/groupement de producteurs).

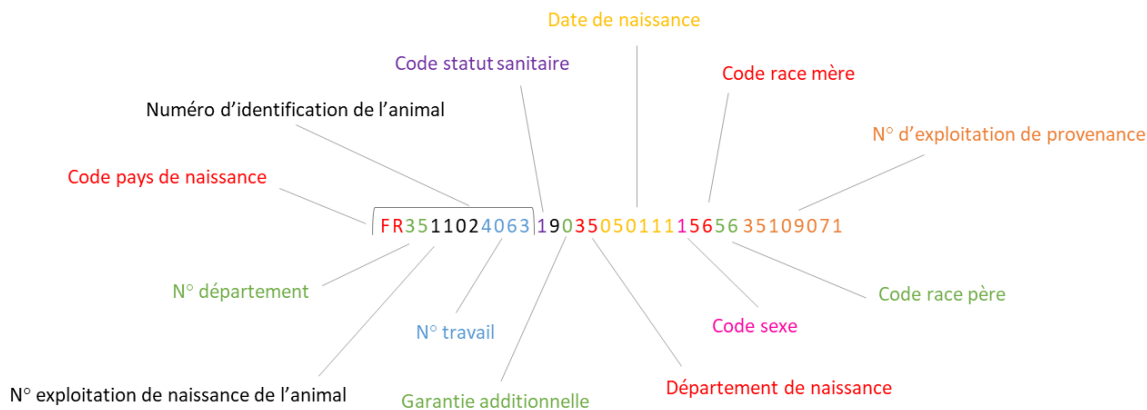
- **Lecture optique**

Chaque bovin dispose d'un passeport pour garantir son identification au niveau national (cf. figure ci-dessous).



**Figure 2 : Recto d'un passeport d'un bovin français**  
(source : formation identification 2017, IDELE)

A l'aide de la douchette ou d'un lecteur de code barre adapté, il est possible de lire le code barre ASDA (code barre de type 128 avec association du code 128B (14 caractères) avec 128C (24 chiffres) présent sur le recto).



**Figure 3 : Informations contenues dans le code barre ASDA d'un passeport de bovin en France**

Les informations contenues dans le code barre ASDA (cf. figure 3) sont les suivantes :

- Numéro d'identification de l'animal = code pays de naissance + n° exploitation de naissance + n° département + n° travail.
- Code statut sanitaire : 0 pour LPS (Laissez-Passer Sanitaire), 1 pour ASDA verte, 2 pour ASDA jaune.
- Zone réservée dont la valeur est 9.
- Zone garantie additionnelle : 0 quand il n'y a pas de garantie additionnelle, 1 quand le cheptel est indemne d'IBR, 2 quand le cheptel est régulièrement contrôlé en IBR, 3 quand le cheptel est en zone assainie varron, 4 quand le cheptel est indemne d'IBR et en zone assainie varron, 5 quand le cheptel est régulièrement contrôlé en IBR et en zone assainie varron.
- Département de naissance : 99 si inconnu.
- Date de naissance : au format JJMMAA
- Code sexe : 0 pour femelle, 1 pour mâle.
- Code race : la race des parents (4 chiffres) ; si la race des parents est inconnue, la race du sujet (2 chiffres) est indiquée, la zone est cadrée à gauche et complétée par deux chiffres 0 à droite.
- Numéro d'exploitation.

Seule le numéro d'identification de l'animal (et notamment son n° de travail) est à intégrer dans l'outil.

- **Fichier de notification**

La plupart des intégrateurs/groupements de producteurs notifient aux EdE les mouvements d'entrée pour le compte de l'éleveur. L'objectif est d'utiliser le format des fichiers existant. Ainsi l'intégrateur/groupement de producteurs, en plus d'envoyer le fichier aux EdE, envoie ces fichiers à l'outil de saisie. Ces fichiers permettent de disposer de la liste des animaux entrés dans l'élevage.

Pour notifier les entrées, les intégrateurs/groupements de producteurs réalisent l'opération « Enregistrement des données d'un mouvement d'entrée dans l'exploitation » auprès du système Ednotif.

Le descriptif du dispositif et des fichiers se trouve ici : <https://idele.fr/detail-article/ipg-bovine-cahier-des-charges-des-evolutions-des-logiciels-des-detenteurs-eleveurs-1>.

Les informations suivantes sont à intégrer dans l'outil :

- N° de l'exploitation (utilisé pour le rattaché l'information à une exploitation),
- Numéro d'identification de l'animal (et notamment son n° de travail),
- Date d'entrée.

### **5.1.2 Base de données des médicaments**

L'ANMV tient à jour une base de données publique des médicaments vétérinaires permettant aux professionnels de santé et à tout public d'accéder à des données sur les médicaments vétérinaires autorisés en France. Cette base de données est accessible librement sur le site [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr) sous deux formats disponibles en ligne :

- Microsoft Excel,
- XML.

Ces fichiers contiennent de nombreuses informations mais toutes ne sont pas utiles pour l'outil. Ils sont actualisés chaque samedi et téléchargeable sur la page : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/base-de-donnees-publique-des-medicaments-veterinaires-autorises-en-france-1/#>.

Il faut prévoir d'utiliser ces fichiers pour tenir à jour la liste des médicaments dans l'outil de suivi et de recueil.

Toute la base de données de l'ANSES-ANMV sera importée. Seules les informations suivantes seront à intégrer dans l'outil :

Libellé	Nom du champ dans le fichier	Nom du champ dans l'outil	Format	Commentaire
Identifiant unique du médicament	N° d'identification	OPEN DATA	Code alphanumérique	
Nom du médicament	Nom du médicament	NAME	Texte	
Lien RCP	Lien RCP	RCP	Texte	
Voie d'administration	Voies d'administration	VOIE_ADMINISTRATI ON	Texte	Il peut avoir plusieurs voies d'administration pour un médicament
Espèce cible	Espèces de destination	ESPECE	Texte	
Délai d'attente	Titre de paragraphe du RCP 18 et 50	DELAI_ATTENTE	Code numérique (4)	
Substance active antibiotique	Substances actives	SUBSTANCE_ANTIBIO	O/N	Il peut avoir plusieurs substances actives antibiotiques pour un médicament

## 5.2 Sorties de l'outil : extraction vers IDELE, les intégrateurs et groupements de producteurs

Pour une bande donnée, l'extraction sera composée de quatre fichiers :

- Un fichier « identification »,
- Un fichier « animaux »,
- Un fichier « traitements »,
- Un fichier « stock ».

Le nom du fichier sera le suivant : « ID\_ELEVAGE\_ID\_BANDE\_type de fichier ».

Avec type de fichier = « identification » ou « animaux » ou « traitements » ou « stock »

Exemple : 35684296\_201802-BAT1\_identification

### 5.2.1 Fichier IDENTIFICATION

Ce fichier sera composé d'une seule ligne qui permet d'identifier la bande.

Nom de la colonne	ID	Obligatoire/ Facultatif	Format
Identification de l'élevage	ID_ELEVAGE	O	Code numérique (8)
Identifiant bande	ID_BANDE	O	Code alphanumérique (15)
Nom vétérinaire référent ou de la société vétérinaire référente	NOM_VETERINAIRE	O	Texte (25)
Numéro d'ordre du vétérinaire référent ou de la société vétérinaire référente	ORDRE_VETERINAIRE	F	Code numérique (10)
Nom intégrateur/groupement	NOM_ENTREPRISE	O	Texte (50)
Date début période	DATE_DEBUT	O	JJ-MM-AAAA
Date début moyenne	DATE_MOY_DEBUT	F	JJ-MM-AAAA
Date fin période	DATE_FIN	O	JJ-MM-AAAA
Durée d'engraissement en jours	DUREE_ENGR	O	Nombre entier
Nombre de veaux mis en place	NB_ANI_DEBUT	O	Nombre entier
Poids entrée en kg	POIDS_ENTREE	O	Nombre entier
Nombre d'animaux sortis	NB_ANIMAUX_FIN	O	Nombre entier

Nom de la colonne	ID	Obligatoire/ Facultatif	Format
Nombre de mort	NB_MORT	O	Nombre entier
Taux de mortalité	MORTALITE	O	Nombre 2 décimales compris entre 0 et 1
Nombre de traitements collectifs	NB_TRAIT_COLL	O	Nombre entier
Pourcentage de veaux traités en individuel	POURC_TRAIT_IND	O	Nombre 2 décimal compris entre 0 et 1
Nombre moyen de jours de traitements antibiotiques	NB_JRS_ATB	O	Nombre entier
Pourcentage motif Digestif	MOTIF_DG	O	Nombre 3 décimales compris entre 0 et 1
Pourcentage motif Respiratoire	MOTIF_RP	O	Nombre 3 décimales compris entre 0 et 1
Pourcentage motif Locomoteur	MOTIF_LC	O	Nombre 3 décimales compris entre 0 et 1
Pourcentage motif Nerveux	MOTIF_NE	O	Nombre 3 décimales compris entre 0 et 1
Pourcentage motif Etat général	MOTIF_EG	O	Nombre 3 décimales compris entre 0 et 1
Pourcentage motif Autre	MOTIF_AUT	O	Nombre 3 décimales compris entre 0 et 1

### 5.2.2 Fichier ANIMAUX

Chaque ligne de ce fichier correspondra à un animal.

Colonne	ID	Obligatoire/ Facultatif	Format
Identification de l'animal	ID_ANIMAL	O	Code alphanumérique (2 caractères et 12 chiffres)
Date entrée	DATE_ENTREE	F	JJ-MM-AAAA
Date de mort	DATE_MORT	F	JJ-MM-AAAA
Cause de la mort	CAUSE_MORT	F	Liste fermée - Cf. <a href="#">CAUSE_MORT</a>
Commentaire	COMMENTAIRE_MORT	F	Texte (150)

### 5.2.3 Fichier TRAITEMENTS

Chaque ligne de ce fichier correspondra à un couple animal/traitement. Ainsi, il n'y aura qu'une seule ligne pour un traitement individuel et plusieurs lignes (1 par animal) pour des traitements collectifs. Le fichier devra être trié sur la date de début de traitement.

Colonne	ID	Obligatoire/ Facultatif	Format
Identification du traitement	ID_TRAIT	O	Code numérique (8 caractères)
Type de traitement	TYPE_TRAIT	O	IND pour individuel COL pour collectif
Date de début du traitement	DATE_DEB	O	JJ-MM-AAAA
Identification de l'animal	ID_ANIMAL	O	Code alphanumérique (2 caractères et 10 chiffres)
Nombre d'animaux traités par traitement	NB_TRAITE	O	Nombre entier
Date de début du traitement	DATE_DEB	O	JJ-MM-AAAA
Moment du début de traitement	MOMENT_TRAITE	O	Matin/soir
Nom commercial du médicament	NOM_MED	O	Liste sur fichier de l'ANSES
IDMED (Identifiant du médicament sur Opendata)	ID_MED	O	Code numérique (10)

Colonne	ID	Obligatoire/ Facultatif	Format
Voie d'administration	VOIE_ADM	O	Liste fermée - Cf. <a href="#">VOIE_ADM<sup>2</sup></a>
Dose par prise	DOSE_PRISE	O	Nombre avec 2 décimales
Unité de la dose	UNITE_DOSE	O	Liste fermée - Cf. <a href="#">UNITE_DOSE</a>
Nombre de prises par jour (Fréquence des administrations)	FREQ	O	Nombre avec décimale
Durée du traitement en jours	DUREE	O	Nombre avec décimale
Nombre total d'administrations	NB_ADMIN	O	Nombre entier
Motif	MOTIF	O	Liste fermée – Cf. <a href="#">MOTIF</a>
Symptômes	SYMPT	F	Choix multiple dans liste fermée Cf. <a href="#">Motif de traitement et symptôme</a> Séparé par un -

#### 5.2.4 Fichier STOCK

Chaque ligne de ce fichier correspondra à une information sur le stock de médicaments de début et de fin de bande, ainsi que toutes les entrées et les pertes de médicaments.

Colonne	ID	Obligatoire/ Facultatif	Format
Nom commercial du médicament	NOM_MED	O	Liste sur fichier de l'ANSES
IDMED (Identifiant du médicament sur Opendata)	ID_MED	O	Code numérique (10)
Type de stock	TYPE_STOCK	O	ENTREE_BANDE ou SORTIE_BANDE ou ENTREE ou PERTE
Date	DATE	O	JJ-MM-AAAA
Quantité de conditionnement en stock, entrée ou perdu	QTT	O	Nombre 2 décimales
Unité	UNITE	O	Liste fermée (Cf. <a href="#">UNITE_DOSE</a> )
Statut du stock	STATUT_STOCK	O	Liste fermée (Cf. <a href="#">STATUT_STOCK</a> )
Motif de la perte	MOTIF_PERTE	F	Liste fermée (Cf. <a href="#">CAUSE_PERTE</a> )

<sup>2</sup> Les voies d'administration pour l'extraction sont réduites par rapport à celle de la base de médicament.

## 6 DESCRIPTION DES DONNEES POUR L'OUTIL DE SAISIE

Les codes champs sont donnés à titre indicatif, ils pourront être adaptés.

### 6.1 Données ELEVAGE

Nom du champ	Code champ	Origine	Obligatoire/ Facultatif	Format	Commentaires
<u>Identifiant de l'élevage</u>	ID_ELEVAGE	1 <sup>ère</sup> Identification	O	Code numérique (9)	Correspond au numéro EdE
Raison sociale de l'élevage	NOM_ELEVAGE	Saisie éleveur	F	Texte (100)	
Adresse	ADRESSE	Saisie éleveur	F	Texte (100)	
Code postal	COD_POS	Saisie éleveur	F	Code numérique (5)	
Numéro de téléphone	TEL	Saisie éleveur	F	Code numérique (10)	
Email	EMAIL	Saisie éleveur	O	Format email	
Ville	COMMUNE	Saisie éleveur	F	Texte (25)	
Numéro ordinal vétérinaire ou société vétérinaire référente	NUM_VETO	Saisie éleveur	O	Code numérique (10)	
Nom vétérinaire référent ou société vétérinaire référente	NOM_VETERINAIRE	Saisie éleveur	O	Texte (25)	
Nom intégrateur ou groupement de producteurs	NOM_INTEGRATEUR	Saisie éleveur sur sélection	F	Texte (50)	Sélection dans une liste définie des intégrateurs ou des groupements de producteurs
Type fonctionnement	TYPE_BANDE	Saisie éleveur	O	Texte (6)	UNIQUE ou MULTI
Nom technicien	NOM_TECHNICIEN	Saisie éleveur	F	Texte (25)	
Capacité de l'élevage	CAPACITE_VEALUX	Saisie éleveur	O	Nombre entier	
Consentement observatoire	CONSENTEMENT_OBS	Saisie éleveur	O	O/N	
Autres productions	AUTRE_PROD	Saisie éleveur via 2 listes fermées	F	Choix multiple liste fermée <a href="#">CAT_ANI</a> Et <a href="#">SOUS_CAT_ANI</a> Séparé par « - »	
Commentaires	COMMENTAIRE	Saisie éleveur	F	Texte (150)	

## Personne élevage

Plusieurs personnes possibles par élevage

Nom du champ	Code champ	Origine	Obligatoire/Facultatif	Format	Commentaires
<u>Identifiant de l'élevage</u>	ID_ELEVAGE	1 <sup>ère</sup> Identification	O	Code numérique (9)	Correspond au numéro EdE
Nom	NOM	Saisie éleveur	F	Texte (25)	
Prénom	PRENOM	Saisie éleveur	F	Texte (25)	
Personne référente	REFERENT	Saisie éleveur	O (si une personne renseignée)	O/N	1 seul référent possible par élevage

## 6.2 Données INTEGRATEUR ou GROUPEMENT DE PRODUCTEUR

Nom du champ	Code champ	Origine	Obligatoire/Facultatif	Format	Commentaires
Nom intégrateur ou groupement de producteurs	NOM_INTEGRATEUR	Fourni par INTERBEV, initialisé par le prestataire	O	Texte (50)	
Adresse	ADRESSE	Fourni par INTERBEV, initialisé par le prestataire	F	Texte (100)	
Code postal	COD_POS	Fourni par INTERBEV, initialisé par le prestataire	F	Code numérique (5)	
Ville	COMMUNE	Fourni par INTERBEV, initialisé par le prestataire	F	Texte (25)	
Consentement intégrateur/groupe ment de producteurs	CONSENT_INTE	Saisie intégrateur/groupe ment	F	O/N	

### Compte intégrateur/groupe ment de producteurs

Nom du champ	Code champ	Origine	Obligatoire/Facultatif	Format	Commentaires
Nom intégrateur ou groupement de producteurs	NOM_INTEGRATEUR	Fourni par INTERBEV, initialisé par le prestataire	O	Texte (50)	
Nom	NOM	Fourni par INTERBEV, initialisé par le prestataire	F	Texte (25)	
Prénom	PRENOM	Fourni par INTERBEV, initialisé par le prestataire	F	Texte (25)	
Email	EMAIL	Fourni par INTERBEV, initialisé par le prestataire	O	Format email	

### 6.3 Données IDELE

Nom du champ	Code champ	Origine	Obligatoire/ Facultatif	Format	Commentaires
Nom	NOM	Fourni par INTERBEV, initialisé par le prestataire	O	IDELE	
Adresse	ADRESSE	Fourni par INTERBEV, initialisé par le prestataire	F	Texte (100)	
Code postal	COD_POS	Fourni par INTERBEV, initialisé par le prestataire	F	Code numérique (5)	
Ville	COMMUNE	Fourni par INTERBEV, initialisé par le prestataire	F	Texte (25)	
Email	EMAIL	Fourni par INTERBEV, initialisé par le prestataire	O	Format email	

### 6.4 Données UNITE\_PRODUCTION

Nom du champ	Code champ	Origine	Obligatoire/ Facultatif	Format	Commentaires
<u>ID unité de production</u>	ID_UNITE_PROD	Incrémentation	O	Code numérique (9)	Incrémentation par ID_ELEVAGE
<u>Identifiant de l'élevage</u>	ID_ELEVAGE	Identification	O	Code numérique (9)	Clé étrangère de la table ELEVAGE. Il correspond à l'exploitation qui saisit
Libellé unité de production	LBL_UNITE_PROD	Saisie éleveur	O	Caractère	



## 6.5 Données BANDE

Nom du champ	Code champ	Origine	Obligatoire/ Facultatif	Format	Commentaires
<u>Identifiant de l'élevage</u>	ID_ELEVAGE	Identification	O	Code numérique (9)	Clé étrangère de la table ELEVAGE. Il correspond à l'exploitation qui saisit
<u>Identification de la bande</u>	ID_BANDE	Incrémentation	O	Code numérique (9)	Incrémentation par ID_ELEVAGE
<u>Nom de la bande</u>	NOM_BANDE	Saisie éleveur	O	Caractère (25)	
Statut de la bande	STATUT	Saisie éleveur	O	Texte (1)	O (ouverte) / C (Clôturée) quand l'éleveur clôture la bande
Date début période	DATE_DEBUT	Saisie éleveur	O	JJ-MM-AAAA	Date entrée du premier veau
Date début moyenne	DATE_DEBUT_MOY	calcul	F	JJ-MM-AAAA	Calcul de la date moyenne d'entrée grâce aux dates d'entrées des veaux connues pour la bande
Date fin prévisionnelle	DATE_FIN_PREVU	Saisie éleveur	F	JJ-MM-AAAA	
Date fin période	DATE_FIN	Saisie éleveur	F (O lors de la clôture de la bande)	JJ-MM-AAAA	Date sortie du dernier veau. La date de fin doit obligatoirement être saisie lors de la clôture de la bande
Durée d'engraissement en jour	DUREE_ENG	Saisie éleveur	O quand date de sortie saisie	Nombre entier	Nombre de jours
Poids moyen entrée	POIDS_ENT	Saisie éleveur	O	Nombre entier	
Type de veaux	TYPE_VEAUX	Saisie éleveur	O	Texte	Liste fermée : Prim'Holstein, Croisés, Mixte ou Race pure
Nombre d'animaux sortis	NB_ANIMAUX_FIN	Calcul Cf. <a href="#">Bilan d'une bande</a>	O quand DATE_FIN saisi	Nombre entier	
Nombre de mort	NB_MORT	Calcul Cf. <a href="#">Bilan d'une bande</a>	O quand DATE_FIN est saisi	Nombre entier	Calcul en fonction des animaux tagués à mort dans la bande
Taux de mortalité	MORTALITE	Calcul Cf. <a href="#">Bilan d'une bande</a>	O quand DATE_FIN est saisi	Nombre 2 décimal compris entre 0 et 1	
Nombre de traitements collectifs	NB_TRAIT_COL	Calcul Cf. <a href="#">Bilan d'une bande</a>	O quand DATE_FIN est saisi	Nombre entier	
Pourcentage de veaux traités en individuel	POURC_TRAIT_IND	Calcul Cf. <a href="#">Bilan d'une bande</a>	O quand DATE_FIN est saisi	Nombre 2 décimales compris entre 0 et 1	
Nombre moyen de jours de traitements antibiotiques	NB_JRS_ATB	Calcul Cf. <a href="#">Bilan d'une bande</a>	O	Nombre 2 décimales compris entre 0 et 200	
Pourcentage motif Digestif	MOTIF_DG	Calcul Cf. <a href="#">Bilan d'une bande</a>	F	Nombre 3 décimales compris entre 0 et 1	
Pourcentage motif Respiratoire	MOTIF_RP	Calcul Cf. <a href="#">Bilan d'une bande</a>	F	Nombre 3 décimales	

Nom du champ	Code champ	Origine	Obligatoire/ Facultatif	Format	Commentaires
				compris entre 0 et 1	
Pourcentage motif Locomoteur	MOTIF_LC	Calcul Cf. <a href="#">Bilan d'une bande</a>	F	Nombre 3 décimales compris entre 0 et 1	
Pourcentage motif Nerveux	MOTIF_NE	Calcul Cf. <a href="#">Bilan d'une bande</a>	F	Nombre 3 décimales compris entre 0 et 1	
Pourcentage motif Etat général	MOTIF_EG	Calcul Cf. <a href="#">Bilan d'une bande</a>	F	Nombre 3 décimales compris entre 0 et 1	
Pourcentage motif Autre	MOTIF_AUT	Calcul Cf. <a href="#">Bilan d'une bande</a>	F	Nombre 3 décimales compris entre 0 et 1	

## 6.6 Données ANIMAUX

Nom du champ	Code champ	Origine	Obligatoire/ Facultatif	Format	Commentaires
<u>Identifiant de l'élevage</u>	ID_ELEVAGE	Identification	O	Code numérique (9)	Clé étrangère de la table ELEVAGE. Il correspond à l'exploitation qui saisit
<u>Identifiant de l'animal</u>	ID_ANIMAL	Lecture optique du code barre du passeport ou import d'un fichier	O	Code alphanumérique (2 caractères et 12 chiffres)	
Date d'entrée	DATE_ENTREE	import d'un fichier	F	JJ-MM-AAAA	
Date de mort	DATE_MORT	Saisie éleveur	F	JJ-MM-AAAA	
Cause mort	CAUSE_MORT	Saisie éleveur	F	Cf. <a href="#">CAUSE_MORT</a>	
Commentaire mort	COMMENTAIRE_MORT	Saisie éleveur	F	Texte (50)	
Bande	ID_BANDE	Saisie éleveur	O	Code numérique (9)	Clé étrangère de la table BANDE. En cas d'import de fichier intégrateur sans bande créée : mettre une bande fictive.
Unité de production	ID_UNITE_PRO D	Saisie éleveur	F	Code numérique (9)	Clé étrangère de la table UNITE_PRODUCTION.

## 6.7 Données MEDICAMENT

Nom du champ	Code champ	Origine	Obligatoire/ Facultatif	Format	Commentaires
<u>Identifiant open data</u>	ID_MED	Base médicament	O	Code numérique (8)	
Nom du médicament	NAME	Base médicament	O	Texte	
Lien RCP	RCP	Base médicament	O	Texte	
Voie d'administration	VOIE_ADMINISTRATION	Base médicament	O	Texte	Il peut avoir plusieurs voies d'administration pour un médicament.
Espèce cible	ESPECE	Base médicament	O	Texte	Cette information permet de déterminer la sous liste médicaments veaux ou bovins Cf. <a href="#">Annexe 8</a>
Délai d'attente	DELAJ	Base médicament	O	Texte	
Antibiotique	ANTIBIO	Interprétation en fonction de la substance active	O	O/N	Si le médicament contient au moins une substance active précisée dans la liste fermée (Cf. <a href="#">SUBSTANCE_ANTIBIO</a> ) =>O sinon N

## 6.8 Données SOUS-LISTE MEDICAMENTS INTEGRATEUR/GROUPEMENT

Nom du champ	Code champ	Origine	Obligatoire/ Facultatif	Format	Commentaires
<u>Identifiant open data</u>	ID_MED	Base médicament	O	Code numérique (8)	
Nom intégrateur ou groupement de producteurs	NOM_INTEGRATEUR	identification	O	Texte (50)	Clé étrangère de la table INTEGRATEUR/GROUPEMENT Il correspond à celui qui sélectionne

## 6.9 Données SOUS-LISTE MEDICAMENTS ELEVAGE

Nom du champ	Code champ	Origine	Obligatoire/ Facultatif	Format	Commentaires
<u>Identifiant open data</u>	ID_MED	Base médicament	O	Code numérique (8)	
<u>Identifiant de l'élevage</u>	ID_ELEVAGE	Identification	O	Code numérique (9)	Clé étrangère de la table ELEVAGE. Il correspond à l'exploitation qui saisit
<u>Nom médicament personnalisé</u>	NOM	Saisie éleveur	F	Texte (25)	
Voie d'administration	VOIE_ADM	Saisie éleveur	F	Liste fermée Cf. <a href="#">VOIE_ADM</a>	Seulement si plusieurs voies d'administration sont possibles pour ce médicament
Dose par prise	DOSE_PRISE	Saisie éleveur	F	Nombre entier	
Unité de la dose	UNITE_DOSE	Saisie éleveur	F	Liste fermée Cf. <a href="#">UNITE_DOSE</a>	Unité en fonction de la forme pharmaceutique du médicament
Nombre de prises par jour - fréquence	FREQ	Saisie éleveur	F	Liste fermée Cf. FREQ	
Durée du traitement en jours	DUREE	Saisie éleveur	O	Nombre entier	Nombre de jours

## 6.10 Données TRAITEMENT

Un traitement correspond à une ou plusieurs administrations d'un médicament, issu d'une prescription vétérinaire. Chaque traitement est caractérisé par une fréquence d'administration et une durée de traitement.

Nom du champ	Code champ	Origine	Obligatoire/ Facultatif	Format	Commentaires
<u>Identifiant de l'élevage</u>	ID_ELEVAGE	Identification	O	Code numérique (9)	Clé étrangère de la table ELEVAGE. Il correspond à l'exploitation qui saisit
Traitement Individuel ou collectif	TRAITEMENT	Ecran de saisie utilisé	O	Texte (3)	IND pour traitement individuel COL pour traitement collectif
<u>Identifiant de l'animal</u>	ID_ANIMAL	Saisie éleveur sur sélection du numéro de travail	O avec identification de la bande et ID unité de production vide	Code alphanumérique (2 caractères et 10 chiffres)	Clé étrangère table ANIMAL
<u>Identification de la bande</u>	ID_BANDE	Saisie éleveur sur sélection	O avec Identifiant de l'animal et unité de production vides	Code numérique (4)	Clé étrangère table BANDE
<u>ID unité de production</u>	ID_UNITE_PRO D	Saisie éleveur sur sélection	O avec Identifiant de l'animal et identification de la bande vides	Code numérique (6)	Clé étrangère table UNITE_PRODUCTION
Nombre d'animaux traités par traitement	NB_TRAITE	Calcul	O	Nombre entier	1 pour traitement individuel X pour traitement collectif (nombre d'animaux sélectionnés)
<u>Date de début du traitement</u>	DATE_DEB	Saisie éleveur	O	JJ-MM-AAAA	
Identifiant Opendata du médicament	ID_MED	Saisie indirecte éleveur sur sélection du nom du médicament	O	Code numérique (8)	En cas de sélection, la sélection se fait sur le nom du médicament et il s'agit du code OPENDATA qui est enregistré en base.
<u>Moment de début du traitement</u>	MOMENT_DEB	Saisie éleveur sur sélection	O	Texte (5)	Matin ou soir
Voie d'administration	VOIE_ADM	Saisie éleveur	O	Liste fermée Cf. <a href="#">VOIE_ADM</a>	
Dose par prise	DOSE_PRISE	Saisie éleveur	O Sauf si Unité Dose = AUT	Nombre entier	
Unité de la dose	UNITE_DOSE	Saisie éleveur	O	Liste fermée Cf. <a href="#">UNITE_DOSE</a>	Unité en fonction de la forme pharmaceutique du médicament
Nombre de prises par jour - fréquence	FREQ	Saisie éleveur	O	Liste fermée Cf. FREQ	
Durée du traitement en jours	DUREE	Saisie éleveur	O	Nombre entier	Nombre de jours Il est modifié quand un rappel de traitement est interrompu

Nom du champ	Code champ	Origine	Obligatoire/ Facultatif	Format	Commentaires
Date remise en vente	DATE_VENTE	Saisie éleveur	O	JJ-MM-AAAA	
Numéro d'ordonnance	NO_ORDONNANCE	Saisie éleveur	F	Texte (10)	
Personne ayant réalisé l'intervention	INTERVENANT	Saisie éleveur	O	Texte (50)	Par défaut nom prénom personne référente
Nombre total d'administrations	NB_ADMIN	Calcul	O	Entier	Nombre de prise par jour x durée Il est modifié quand un rappel de traitement est interrompu
Motif	MOTIF	Saisie éleveur	F	Texte (15)	Liste fermée – Cf. <a href="#">MOTIF</a>
Symptômes	SYMPT	Saisir éleveur	F	Choix multiple dans liste fermée Cf. <a href="#">Motif de traitement et symptôme</a> Séparé par un -	Liste à cocher en fonction des symptômes Choix multiples possibles

### 6.11 Données PHARMACIE

Cette table correspond aux entrées et aux pertes de médicament et au début/fin de stock.

Nom du champ	Code champ	Origine	Obligatoire/ Facultatif	Format	Commentaires
<u>Identifiant de l'élevage</u>	ID_ELEVAGE	Identification	O	Code numérique (9)	Clé étrangère de la table ELEVAGE. Il correspond à l'exploitation qui saisit.
Identifiant Opendata du médicament	ID_MED	Saisie indirect éleveur sur sélection du nom du médicament	O	Code numérique (8)	En cas de sélection, la sélection se fait sur le nom du médicament et il s'agit du code OPENDATA qui est enregistré en base.
<u>Date</u>	DATE_PHAR	Saisie éleveur	O	JJ-MM-AAAA	Quand type = ENTREE Correspond à la date de prescription. Quand type = STOCK DEBUT Correspond à la date de début de la bande bande. Quand type = STOCK FIN Correspond à la date à la date de fin de bande.
Quantité entrée/perdu	QTT_PHAR	Saisie éleveur	O	Nombre avec 2 décimales	
Unité	UNITE	Saisie éleveur	O	Liste fermée (Cf. <a href="#">UNITE DOSE</a> )	
<u>Type stock</u>	TYPE_STOCK	Ecran de saisie	O	ENTREE ou PERTE ou STOCK DEBUT ou STOCK FIN	
Cause de la perte	CAUSE_PERTE	Saisie éleveur	O quand type = PERTE	Liste fermée (Cf. <a href="#">STATUT STOCK</a> )	
Numéro d'ordonnance	NO_ORDONNANCE	Saisie éleveur	O quand type = ENTREE	Texte (10)	

## 7 CHAMPS AVEC LISTE FERMEE

Ces champs à liste fermées sont à titre indicatif. Elles seront modifiées et validées par INTERBEV Veaux avant le développement de l'outil.

### 7.1 CAT\_ANI

Code	Libellé pour affichage éleveur
BL	Bovin lait
BV	Bovin viande
OL	Ovin lait
OV	Ovin viande
C	Caprin
E	Equin
POR	Porcin
VCH	Volaille de chair
PON	Poules pondeuses
CUN	Cuniculture
VEA	Veaux
AUT	Autre

### 7.2 SOUS\_CAT\_ANI

#### 7.2.1 *Bovin lait*

Code	Libellé pour affichage éleveur
VL	Vache laitière
GEN	Génisse
TR	Taureau reproducteur
AUT	Autre

#### 7.2.2 *Bovin viande*

Code	Libellé pour affichage éleveur
VA	Vache allaitante
GEN	Génisse
JB	Jeune bovin
BRO	Broutard
BOE	Bœuf
TAU	Taureau
VSM	Veau sous la mère
VAS	Veau avant sevrage
VAV	Veau d'Aveyron
AUT	Autre

### 7.2.3 Ovin lait

Code	Libellé pour affichage éleveur
BEL	Bélier
BRE	Brebis
AGL	Agnelle
AGX	Agneaux
AUT	Autre

### 7.2.4 Ovin viande

Code	Libellé pour affichage éleveur
BEL	Bélier
BRE	Brebis
AGL	Agnelle
AGX	Agneau
AUT	Autre

### 7.2.5 Caprin

Code	Libellé pour affichage éleveur
CHE	Chèvre
CHT	Chevrette
BOU	Bouc
CHX	Chevreau
AUT	Autre

### 7.2.6 Equin

Code	Libellé pour affichage éleveur
CHE	Cheval
JUM	Jument
AUT	Autre

### 7.2.7 Porcin

Code	Libellé pour affichage éleveur
TRUI	Truie
VERR	Verrat
PMAT	Porcelet sous la mère
PSEV	Porc en post-sevrage
ENGR	Porc en engraissement
AUT	Autre

### 7.2.8 Volaille de chair

Code	Libellé pour affichage éleveur
CAN	Canard
DIN	Dinde
POU	Poulet
PIN	Pintade
OIE	Oie
AUT	Autre

### 7.2.9 Poule pondeuse

Code	Libellé pour affichage éleveur
PON	Poule pondeuse
AUT	Autre

### 7.2.10 Cuniculture

Code	Libellé pour affichage éleveur
LAE	Lapin en engraissement
LAF	Lapin mère
LAM	Lapin mâle
AUT	Autre

### 7.2.11 Veaux

Code	Libellé pour affichage éleveur
VDB	Veau de boucherie
AUT	Autre

### 7.2.12 Autres

Code	Libellé pour affichage éleveur
GIB	Gibier
ATR	Autruche
ESC	Escargot
PER	Perdrix
AUT	Autre

## 7.3 VOIE\_ADM

Code	Libellé pour extraction	Libellé de la base médicament et pour affichage éleveur
ORA	Oral	Orale
INJ	Injectable	Intra-articulaire, intracardiaque, intradermique, intramusculaire, intrapéritonéale, Intraveineuse, intraruminale, intrarachidienne, intrapulmonaire, intratumoral, sous-cutanée, intra-utérine
CUT	Cutané	Cutanée, trempage
MAM	Intra-mammaire	Intra-mammaire
AUT	Autre	Auriculaire, inhalée, in-ovo, intranasal, péri-articulaire, oculaire, para-vertébrale, oculo-nasale, sous-conjonctivale, vaginale, traitement dans la ruche, nasale, sublinguale, péri-neurale, sous-conjonctivale, transfexion, sublinguale, transdermique, péri-durale



## 7.4 SUBSTANCE\_ANTIBIO

Code	Libellé pour extraction	Libellé de la base médicament
ATB	Antibiotique	Acide clavulanique, acide fusidique, acide oxolinique, amoxicilline, ampicilline, apramycine, bacitracine, benzylpénicilline, céfalexine, céfalonium, céfazoline, céfopérazone, céfovécine, cefquinome, ceftiofur, chloramphénicol, chlortétracycline, clindamycine, cloxacilline, colistine, danofloxacin, diméridazole, doxycycline, enrofloxacin, erythromycine, florfenicol, fluméquine, framycétine, gamithromycine, gentamicine, kanamycine, lincomycine, marbofloxacin, métronidazole, nafcilline, néomycine, orbifloxacin, oxytétracycline, paromomycine, pénéthamate, phénoxyéthylpénicilline, phtalylsulfathiazole, pirlimycine, polymyxine B, pradofloxacin, rifaximine, spectinomycine, spiramycine, sulfadiazine, sulfadiméthoxine, sulfadimidine, sulfadoxine, sulfaguandine, sulfaméthoxazole, sulfaméthoxy-pyridazine, sulfanilamide, sulfapyridine, sulfaquinoxaline, tétracycline, thiamphénicol, thiostrepton, tiamuline, tildipirosine, tilmicosine, triméthoprim, tulathromycine, tylosine, tylosine

## 7.5 UNITE\_DOSE

Code	Libellé pour affichage
GRA	G par animal
MLA	ML par animal
XA	PIECE par animal (injecteur, sachet, applicateur, seringue...)
AUT	Autre

## 7.6 PACKSIZEU

Code	Libellé pour affichage éleveur
G	G
ML	ML
PIECE	PIECE (injecteur, sachet, applicateur, seringue...)
AUT	Autre

## 7.7 FREQ

Code	Libellé pour affichage éleveur
FREQ0	Autre
FREQ1	1 fois par jour
FREQ2	2 fois par jour
FREQ3	Toutes les 48h
FREQ4	2 fois le premier jour puis 1 fois par jour
FREQ5	Administration unique (1 prise)

## 7.8 MOTIF

Code	Libellé pour affichage éleveur
DG	Digestif
RP	Respiratoire
LC	Locomoteur
NV	Nerveux
EG	Etat général
AUT	Autre

## 7.9 SYMPTOME (liste à valider ultérieurement)

### 7.9.1 Digestif

Code	Libellé pour affichage éleveur
DG0	Autre
DG1	Diarrhée
DG2	Ballonnement
DG3	Météorisation
DG4	Ulcère péritonite

### 7.9.2 Respiratoire

Code	Libellé pour affichage éleveur
RP0	Autre
RP1	Toux
RP2	Jetage
RP3	Coup de flanc
RP4	Otite

### 7.9.3 Locomoteur

Code	Libellé pour affichage éleveur
LC0	Autre
LC1	Boiterie
LC2	Arthrite
LC3	Fracture

### 7.9.4 Nerveux

Code	Libellé pour affichage éleveur
NV0	Autre
NV1	Méningite

### 7.9.5 Etat général

Code	Libellé pour affichage éleveur
EG0	Autre
EG1	Mauvais état général
EG2	Fièvre

### 7.9.6 Autre

Code	Libellé pour affichage éleveur
AUT0	Autre
AUT1	Plaie
AUT2	Infection du nombril

### 7.10 CAUSE\_MORT

Code	Libellé pour affichage éleveur
CAUSEMORT0	Autre
CAUSEMORT1	Accident
CAUSEMORT2	Respiratoire
CAUSEMORT3	Diarrhée / Toxicose
CAUSEMORT4	Digestif (hors diarrhée) : ulcère, ballonnement...
CAUSEMORT5	Péritonite
CAUSEMORT6	Choc suite injection fer
CAUSEMORT7	Anorexie
CAUSEMORT8	Méningite
CAUSEMORT9	Arthrite

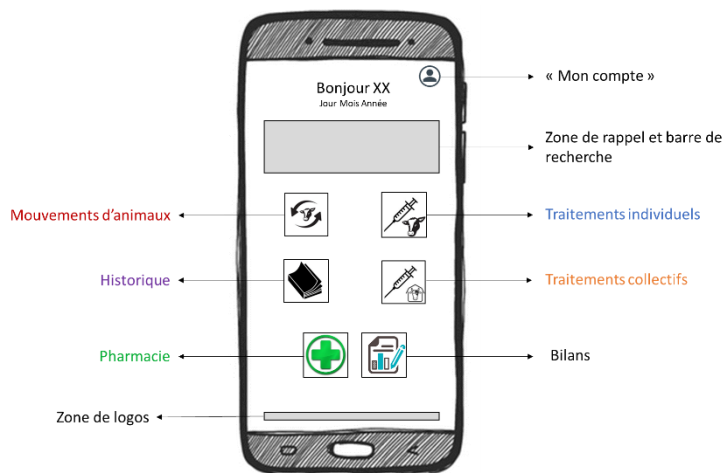
### 7.11 CAUSE\_PERTE

Code	Libellé pour affichage éleveur
CAUSEPERTE0	Autre
CAUSEPERTE1	Cassé
CAUSEPERTE2	Périmé
CAUSEPERTE3	Repris par le vétérinaire

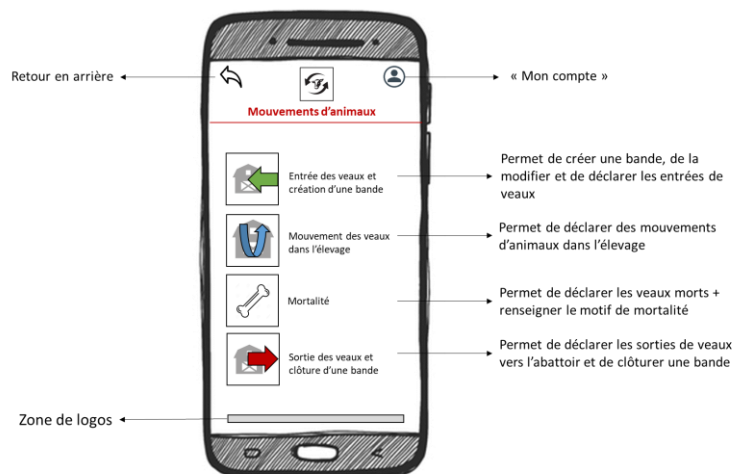
## **LISTE DES ABREVIATIONS**

AMM	=	Autorisation de Mise sur le Marché
ANMV	=	Agence Nationale du Médicament Vétérinaire
ANSES	=	Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
ASDA	=	Attestation Sanitaire à Délivrance Anticipé
BDNI	=	Base de Données Nationale de l'Identification
DGAL	=	Direction Générale de l'Alimentation
EdE	=	Etablissement de l'Elevage
ESVAC	=	European Surveillance of Veterinary Antimicrobial Consumption
GTIN	=	Code d'identification des médicaments. Le code unique de 14 chiffres identifie l'unité de vente. Le marquage du code concerne le conditionnement secondaire référencé, c'est-à-dire l'unité de vente au détail référencée par l'AMM. Il peut donc s'agir d'une boîte contenant un flacon, d'un blister de comprimés, d'un bidon vendu en l'état, etc.
IDELE	=	Institut de l'Elevage
MAAF	=	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt

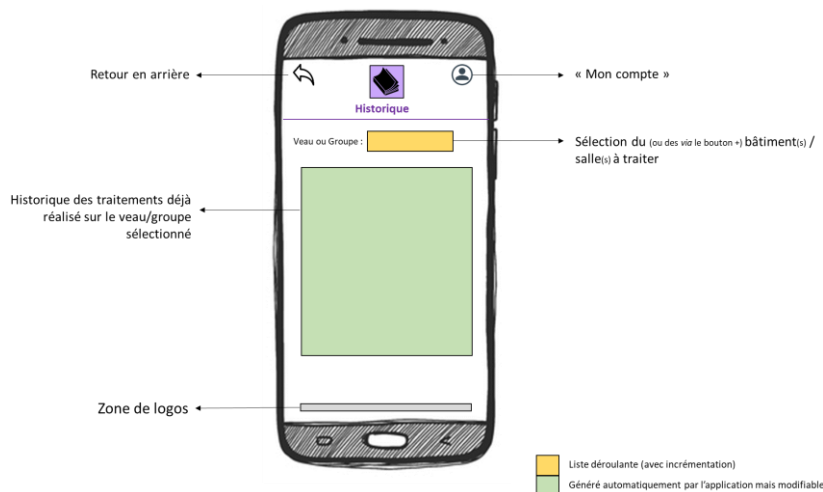
## ANNEXE 1 : EXEMPLE D'ECRAN D'ACCUEIL



## ANNEXE 2 : EXEMPLE D'ECRAN SUR LES MOUVEMENTS D'ANIMAUX



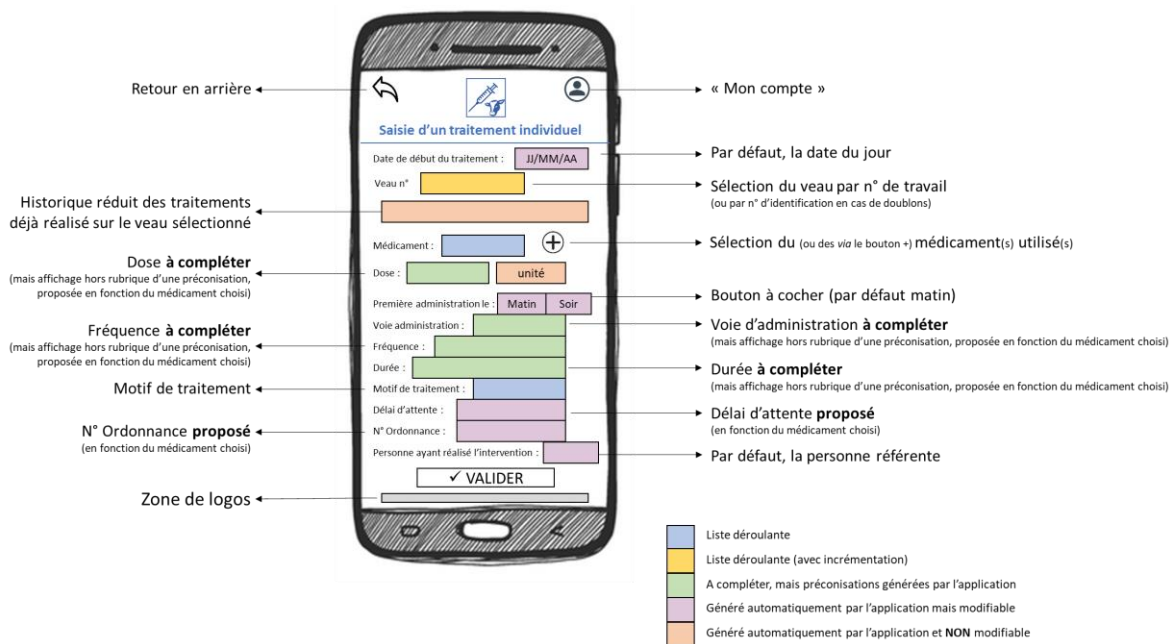
## ANNEXE 3 : EXEMPLE D'ECRAN SUR L'HISTORIQUE



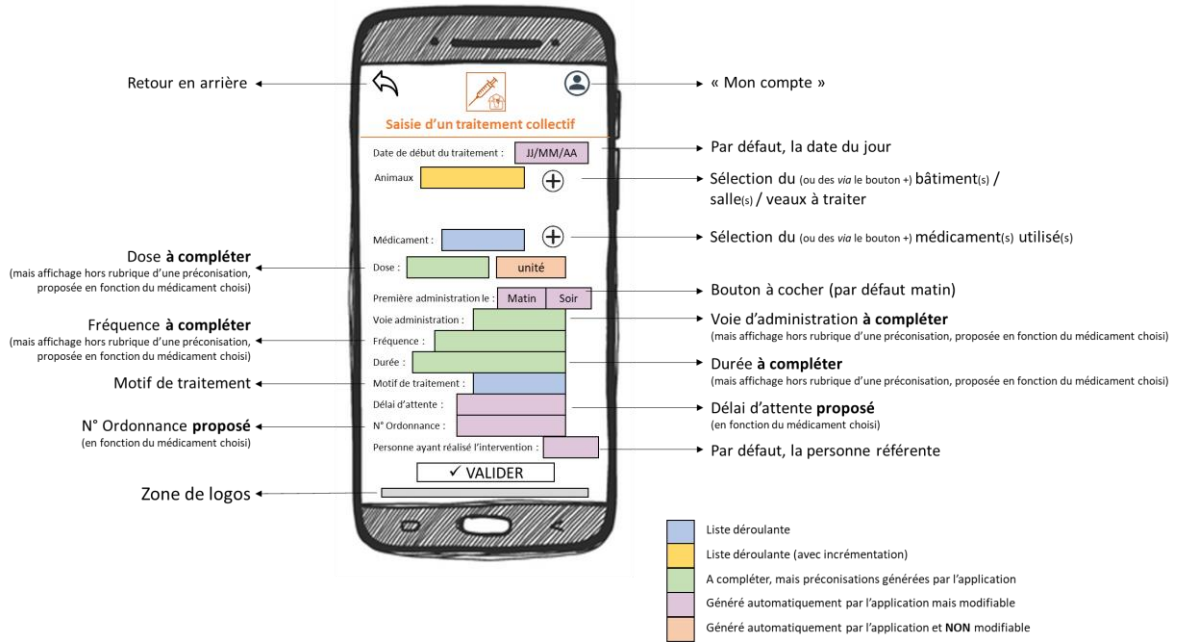
## ANNEXE 4 : EXEMPLE D'ECRAN SUR LA PHARMACIE



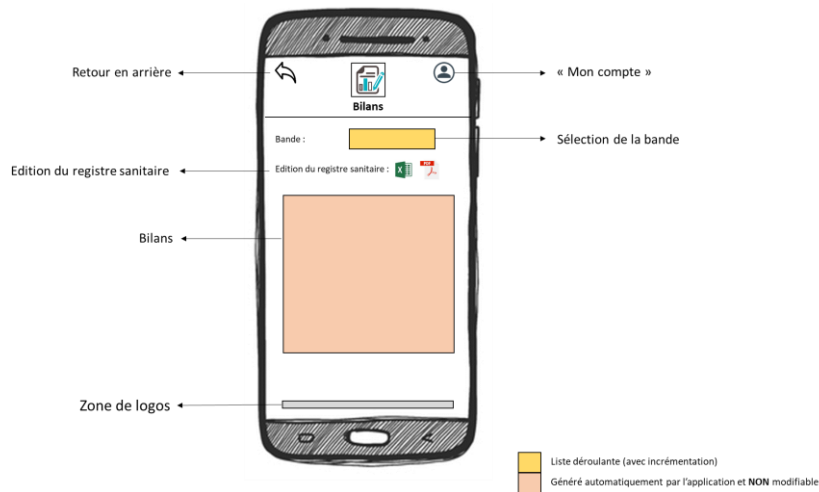
## ANNEXE 5 : EXEMPLE D'ECRAN SUR LES TRAITEMENTS INDIVIDUELS



## ANNEXE 6 : EXEMPLE D'ECRAN SUR LES TRAITEMENTS COLLECTIFS

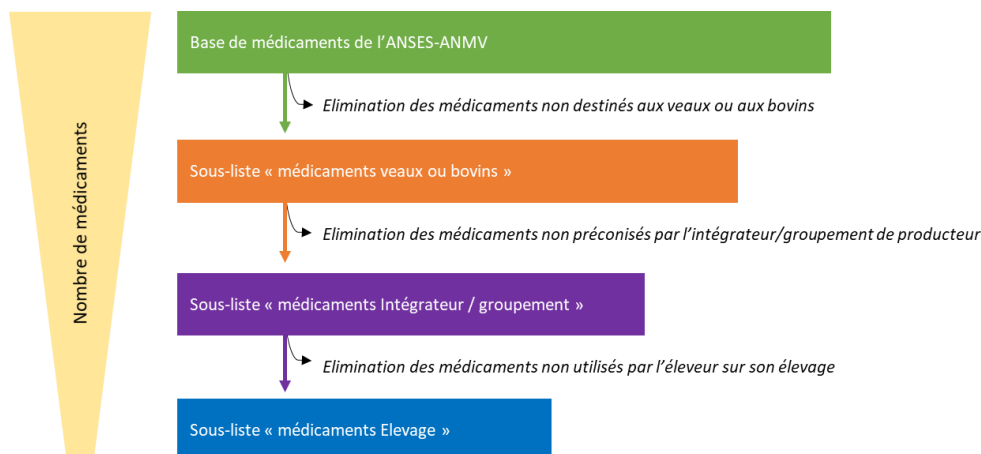


## ANNEXE 7 : EXEMPLE D'ECRAN SUR LES BILANS



## ANNEXE 8 : AIDE A LA SELECTION DES MEDICAMENTS

La base de données publique des médicaments vétérinaires de l'ANSES-ANMV contient une liste exhaustive de tous les médicaments vétérinaires autorisés en France. Elle est donc très conséquente et contient des données utiles/nécessaires aux éleveurs de veaux de boucherie. Par conséquent, des aides sont à prévoir pour faciliter la sélection d'un médicament par l'éleveur (lors d'une déclaration d'un traitement par exemple). Ces aides sont basées sur la création de sous-listes, générées automatiquement par tri des informations de la base de données de l'ANSES-ANMV, créées par l'intégrateur/le groupement de producteurs de l'éleveur ou créées par l'éleveur lui-même (cf. figure ci-dessous).



- **Sous-liste « médicaments veaux ou bovins » :**

La sous-liste « médicaments veaux ou bovins » doit être générée automatiquement par l'outil. L'objectif est d'éliminer tous les médicaments ne bénéficiant pas d'AMM veaux ou d'AMM bovins de la base de données de l'ANSES-ANMV.

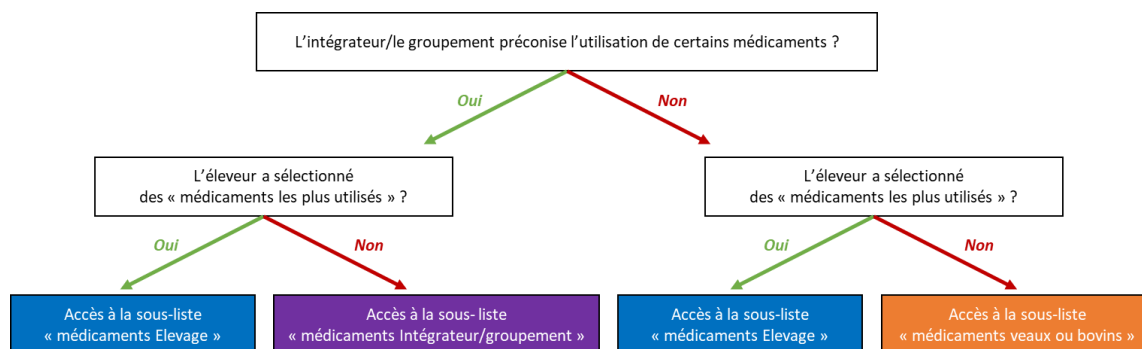
- **Sous-liste « médicaments Intégrateur/groupement »**

L'intégrateur/le groupement de producteurs doit avoir la possibilité d'éliminer certains médicaments de la sous-liste « médicaments veaux ou bovins » à partir de son interface dédiée :

- S'il n'élimine pas de médicaments, l'éleveur aura accès en premier choix à l'intégralité de la sous-liste « médicaments veaux ou bovins ».
- S'il élimine certains médicaments, l'éleveur aura accès en premier choix à la sous-liste « médicaments Intégrateur/groupement ».

- **Sous-liste « médicaments Elevage »**

Cette sous-liste est constituée des médicaments déclarés par l'éleveur comme faisant partie de ceux les plus fréquemment utilisés sur son exploitation et des médicaments présents dans le stock de l'élevage.



*Arbre de décision pour l'aide à la sélection des médicaments par l'éleveur*



## **ANNEXE 9 : CALCUL DE LA DOSE A ADMINISTRER ET DE LA DATE DE REMISE EN VENTE DE LA VIANDE ET DES ABATS**

- **Calcul de la dose à administrer :**

Le calcul de la dose à administrer est fonction du médicament sélectionné, de la date de début de traitement et du poids moyen des animaux à l'entrée en atelier d'engraissement.

Dans la partie [Médicaments « les plus utilisés »](#), l'éleveur doit associer à chaque médicament les posologies préconisées par son vétérinaire et notamment la **dose préconisée par kg de poids vif de l'animal**.

Dans la partie [Entrée des animaux et création d'une nouvelle bande](#), l'éleveur doit également renseigner des informations relatives à la bande de veaux et notamment le poids moyen des animaux entrés. A partir de cette information et de courbes de croissances théoriques (fournies ultérieurement), l'outil devra être capable de calculer **un poids vifs théorique à la date du jour**.

En fonction de la dose préconisée par kg de poids vif de l'animal et de ce poids théorique à la date du jour, l'outil doit être capable de calculer la dose préconisée à administrer à l'animal.

*Exemple : Dans la partie « Médicaments favoris », l'éleveur a renseigné une préconisation de dose de 1 ml pour 40 kg de poids vif pour le médicament A. Dans la partie « Création d'une bande », il a également déclaré que les veaux de sa bande X pesaient en moyenne 50 kg à leur entrée en atelier d'engraissement. 15 jours après l'entrée des veaux, l'éleveur souhaite traiter le veau Y avec le médicament A. Il se rend dans la partie « Saisie d'un traitement individuel » de son application :*

*→ Grâce aux courbes de croissance théorique, l'outil est capable de déterminer le poids vif théorique du veau Y à J15.*

*→ Grâce à la posologie préconisée par kg de poids vif du médicament A et grâce au calcul de son poids vif théorique à J15, l'outil est capable de déterminer une dose à administrer (produit en croix).*

- **Calcul de la date de remise en vente de la viande et des abats :**

Le calcul de la date de remise en vente de la viande et des abats est fonction du médicament sélectionné et de la date de début du traitement.

Dans la partie [Médicaments « les plus utilisés »](#), l'éleveur doit associer à chaque médicament les posologies préconisées par son vétérinaire et notamment le délai d'attente.

Le calcul de la date de remise en vente de la viande et des abats est donc le suivant :

*date de remise en vente de la viande et des abats = date de fin du traitement + délai d'attente*

## **ANNEXE 10 : EXEMPLE D'ECRAN D'ACCUEIL POUR LA PLATEFORME SPECIFIQUE AUX INTEGRATEURS, AUX GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS ET A IDELE**

